BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3998 du Vendredi 4 Septembre 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ANNIVERSAIRE

La Semaine Africaine a 68 ans !

Né de la volonté de servir de trait d'union entre les citoyens de l'Afrique Centrale, le journal que vous tenez dans les mains a poursuivi sans relâche sa mission d'informer et d'éduquer. Défi exaltant. *(PP.2-3 et 4)*

Editorial

Une longévité qui engage

Par l'Abbé Armand Brice IBOMBO

OBSEQUES DE PASCAL LISSOUBA

Hommage de l'UPADS à son président-fondateur

(P.5)

MGR YVES MARIE MONOT, EVEQUE DE OUESSO

Tenter l'expérience d'une pastorale de zone forestière

Mgr Yves Marie Monot

(P.9)

LES 68 ANS DE LA SEMAINE AFRICAINE

De lectrice à journaliste, le témoignage d'une jeune journaliste

Mon premier réel contact avec le journal La Semaine Africaine remonte à mon premier stage dans ce journal, en 2016. Auparavant, je lisais de temps en temps les numéros qu'il m'arrivait de trouver à l'école ou chez des parents. En 2016, l'ENMA (Ecole nationale moyenne d'administration) décide d'envoyer un groupe d'étudiants en stage dans ce journal. Ce fut un contact éblouissant, qui me fit prendre la résolution de devenir journaliste à La Semaine Africaine.

Madocie Déogratias Mongo

Emotion du premier jour dans la salle de rédaction, premiers contacts avec la presse écrite. Le journal m'a façonnée en écriture journalistique. Et je garde vivace dans ma mémoire le souvenir de ces premiers contacts ; l'animation de la salle de rédaction, la pression montante au fur et à mesure qu'approchait l'heure du bouclage….

En lisant les premiers journaux pour me familiariser avec le journal, je suis tombée sur un article de sport de 2008 (N° 2810, mardi 22 juillet 2008, page 9), portant sur la demi-finale de la Coupe du Congo. C'est le titre qui m'avait attiré; un de ces titres qui invitent à lire la suite et à en savoir un peu plus sur le football congolais, domaine généralement délaissé par les filles: *«Pour qui sonne le glas?»* L'article était rédigé par le journaliste Guy-Saturnin Mahoungou…

Avec mon acclimatation, je pris goût à la lecture de la rubrique Culture: les articles y étaient rédigés de manière simple; la plume de Carrhol Véran Yanga m'aidait à approfondir ma propre manière d'écrire.

Dans les plus vieux journaux encore, il m'est arrivée de trouver plaisir à lire les textes d'un ancien journaliste qui deviendra directeur de la publication, Albert Mianzoukouta. Mais, j'avoue que certains textes, je les lisais avec le dictionnaire à côté, tout en me promettant de savoir un jour avoir aussi mon style caractéristique.

Le siège de La Semaine Africaine à Brazzaville

Avec le 68ème anniversaire de La Semaine Africaine, ce sont des souvenirs du passé qui remontent et qui s'ajoutent à ceux d'aujourd'hui, toujours dans le bon sens.

Madocie Déogratias MONGO

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71// 05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MEDIATION
capital social de 20 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: CG/BZV/18 D 338

CESSION DES PARTS SOCIALES

Aux termes de l'acte portant cession de quatre cents (400) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 601 à 2 000, faite par Monsieur César Blaise NDZA, associé de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MEDIATION» au profit de:
- Monsieur Antoine NGOH, deux cents (200) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 601 à 1 800;
- Monsieur Guy Pépin Ernest OYELA, deux cents (200) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 801 à 2 000, en date à Brazzaville (Congo) du six juillet deux mille vingt, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-sept août deux mille vingt et enregistré à Brazzaville, le vingt-huit août de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 156/4 numéro 957.

Comme conséquence de la présente cession, Monsieur Antoine NGOH et Monsieur Guy Pépin Ernest OYELA deviennent associés de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MEDIATION».

Dépôt légal: un exemplaire dudit acte portant cession des parts sociales du vingt-sept août deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le trente et un août deux mille vingt, enregistré sous le numéro 20 DA 221.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville le dix-sept mars deux mil vingt, sous le numéro M2/20-346.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

OFFRE D'EMPLOI
ASSISTANT DES RESSOURCES HUMAINES
Parc National Odzala Kokoua (PNOK), République du Congo

Titre du Poste: Assistant des Ressources Humaines
Rapporte au: Manager des Ressources Humaines
Lieu d'affectation: Base Est de la Fondation Odzala-Kokoua (District de Mokeko)
Date de début: 17 septembre 2020.

Contexte:
Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Assistant des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala -Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE
Sous l'autorité du Manager RH, l'Assistant des Ressources Humaines participe à l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

MISSIONS PINCIPALES
Administration des Ressources Humaines:
- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance

Gérer l'ensemble des absences (congés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles…) et réaliser les déclarations obligatoires

- Réaliser le suivi des pointages; vérification et régularisation
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires

- Participer au processus de recrutement: publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens

- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant
- Suivre le plan de formation
- Tenir à jour le fichier effectif du personnel
- Suivre le parcours des dossiers administratifs du personnel en fonction des différents évènements concernant chaque agent
- Rédiger les notes de services et les différents actes administratifs
- Suivre les périodes d'essai
- Centraliser l'information en vue de l'élaboration des rapports mensuels et annuels
- Suivre l'intégration des employés

Gestion technique de la paie
- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables
- Assurer la veille règlementaire sur le calcul de la paie
- Regrouper et classer les bulletins de paie du paie
- Tenir à jour le Registre des paie

Activités complémentaires:
- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

PRINCIPALES RELATIONS
Hiérarchiques: Rattaché au Service Administratif & Financier
Fonctionnelles: Ensemble des services

PROFILS RECHERCHE
- Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
- Expérience significative dans un poste similaire
- Expérience minimum de trois (3) ans au poste similaire
- Maitrise du droit de travail congolais
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
- Bonne communication orale et capacité d'écoute
- Sens des responsabilités et autonomie
- Maitrise du pack office et bonnes capacités rédactionnelles
- Etre capable de travailler sous pression et dans des conditions parfois extrêmes

DOSSIER DE CANDIDATURE
Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir un dossier Comprenant:

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum vitae détaillé;
- Les copies des diplômes;

Les dossiers de candidature doivent être adressés avec la référence PNOK_ARH2020 à pnok@africanparks.org avant le 11 septembre 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview

ANNIVERSAIRE

La Semaine Africaine a 68 ans !

C'est le 4 septembre 1952 que La Semaine Africaine fut fondée par le Père Jean Legall, prêtre missionnaire spiritain. Journal jadis de l'Afrique centrale diffusé au Gabon, en Centrafrique et au Tchad, le journal a accompagné les mutations de la sous-région, voyant poindre les indépendances, la survenue des premiers coups d'Etat et l'affirmation de valeurs parfois antagonistes de l'idée de Dieu ou, à tout le moins, de religion. Depuis lors, ce journal est régulièrement paru, accompagnant les lecteurs d'Afrique Centrale dans leurs joies et leurs déboires. Nous avons voulu marquer cet événement par un numéro 3998 qui lance un regard hétéroclite sur le passé. Avec une interview de Bernard Mackiza, le premier laïc congolais rédacteur en chef de ce journal.
A date exceptionnelle, mesure exceptionnelle: l'éditorial de ce numéro est signé de l'Abbé Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, signe de notre ancrage dans les valeurs de la foi et le magistère de l'Eglise.
Notre jubilé se célébrera par des activités particulières dans les prochains jours. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous rappelons qu'un journal ne vit que par ses lecteurs.

Albert S. MIANZOUKOUTA
Directeur de publication

** Bernard Mackiza, quel regard portez-vous sur la presse d'après les indépendances au Congo?*
**Je ne partage pas totalement le point de vue du président du Conseil supérieur de la liberté de communication déclarant aux Assises de la presse, le 25 octobre 2018. *«Je voulais, par un réquisitoire crier ma déception et ma honte devant les incapacités multiformes d'une presse naine qui se refuse de croitre. D'une presse pourtant libre mais qui sape la liberté, et de la presse et d'expression, et de ses lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, bref la liberté de tous les consommateurs des programmes audiovisuels, je voulais à cette grand-messe, débusquer pour dévoiler le diable qui hante malicieusement ce beau et noble métier de journaliste et exorciser le mal pour redorer son blason noirci et lui restaurer ces palmes d'honneur pour véritablement installer son pouvoir (…) Voici cernée la problématique déroutante de l'environnement sociologique journalistique qui ruine la richesse culturelle, assèche la pensée pensante, appauvrit le verbe, assassine l'écriture, s'aveugle devant la modernité, viole l'humain sacré; dépeint la vérité, cultive le mal par le mensonge, la falsification des résultats et sème la haine, la division, encourage le repli identitaire qui entraîne souvent la violence à travers un journalisme sans visage humain, irresponsable, pratiqué à contre pratique du vrai journalisme professionnel, fait des vérités, dans la vérité, pour la vérité».* Ce réquisitoire a été approuvé, le même jour, à la même séance, par le ministre de l'Intérieur. Mais, je pense que cette déclaration méritait d'être examinée par les professionnels de la communication du Congo conscients de l'avenir du journalisme au Congo, le rôle des médias étant de forger la citoyenneté, c'est-à-dire: instaurer une prise de conscience sur les questions des droits de l'homme et renforcer la confiance de la population envers les médias; améliorer les conditions permettant l'indépendance des journalistes et obtenir un niveau de qualité élevé au sein des médias; respecter la personnalité juridique de chaque citoyen et respecter la liberté de chacun. Je souhaite que les professionnels congolais de la communication relisent sérieusement le point de vue du président du Conseil supérieur de la communication, et qu'ils disent ce qu'ils en pensent, parce que le journaliste n'est digne de l'être que lorsqu'il écrit en conscience. Pour être un bon journaliste, il faut écouter ce que l'on dit de ses articles.

Bernard Mackiza

**Il n'y a toujours pas d'école de journalisme au Congo; quelle incidence cela a-t-il sur l'exercice du métier ?*
**La réponse à cette question, je l'emprunte au ministre de l'Intérieur qui, d'accord avec M. Phillipe Mvouo, notait: *«La pratique du journalisme au Congo n'est pas professionnelle. Le dire ainsi c'est peu le dire. Pour vous en convaincre, il suffit simplement de jeter un coup d'œil dans nos journaux et vous vous rendez compte que la recherche du sensationnel prime sur la recherche de l'information. La diffamation, la calomnie et les rumeurs constituent, malheureusement, l'essentiel des articles de la presse congolaise»*. Ce constat a été fait il y a à peine deux ans. Nous ne pensons pas qu'on ait déjà débusqué le diable qui hante malicieusement le métier de journaliste au Congo.
Pour nous, le diable, ce sont les pouvoirs publics, les enseignants du journalisme, les professionnels de l'information et les consommateurs de l'information. Ce que j'appelle la quadruple incompréhension. En un mot, il manque une politique de communication au Congo, résultat de notre acculturation mal assimilée.
**Que faire?*
**Les journaux congolais sont économiquement fragiles. Aujourd'hui, ils sont près d'une dizaine à paraître assez régulièrement, alors qu'ils étaient une cinquantaine entre 1989 et 1992. Le rôle déterminant de la presse dans l'affermissement et le renforcement de la démocratie milite en faveur des mesures de la part de l'Etat pour le développement, l'émergence des médias indépendants, l'amélioration du niveau professionnel des journalistes, la contribution à la viabilité technique et financière des médias. Ces mesures pourraient être, entre autres: dotation de toute la presse d'une convention collective. En attendant, faire appliquer, la convention du secteur privé; l'institution d'un fonds d'aide au développement de la presse congolaise et son expansion à l'étranger; l'exonération des droits et taxes sur les consommables indispensables à la fabrication des journaux et revues et création d'une centrale d'achat de ces consommables, notamment.
Les journaux devraient bénéficier de ces mesures, les publications ayant un caractère d'intérêt général d'information, d'éducation et de récréation du public. De telles mesures appellent la mise en place d'une commission paritaire des publications et agences de presse. Le contrôle en incomberait à la commission de vérification des organes de presse. Mais le plus urgent et le plus important est la mise en place d'une maison de la presse pour la formation permanente des journalistes.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Albert S. MIANZOUKOUTA

Editorial

Une longévité qui engage

Tout événement heureux mérite d'être célébré. Dans ce sens, le 68e anniversaire de La Semaine Africaine ne pourrait passer incognito. Nous voulons, à travers ces écrits, participer à la célébration de cette date historique à savoir les 68 ans d'existence de ce beau patrimoine, héritage précieux reçu des pères missionnaires et bien conservé par la suite, de génération en génération. Quel beau cadeau !

Aux origines du journal

Né en 1952 comme journal de l'AEF sur initiative louable du père Jean Legall, La Semaine Africaine est et demeure l'un des meilleurs journaux en Afrique centrale, en général et au Congo, en particulier. Sa vision internationale et la pertinence de ses informations ne l'éloignent guère de sa vocation d'être avant tout un journal de l'Eglise, c'est à dire un outil pastoral de grande envergure. Sa naissance a anticipé de 10 ans ce que l'Eglise va recommander au Concile Vatican II de 1962 à 1965, sur l'importance des moyens de communication ou des mass médias pour une bonne pastorale dans ce monde globalisé et planétaire. Le père Jean Legall a donc été un visionneur, un prophète de son temps, pour avoir mis sur pied cet organe de presse qui est devenu La Semaine Africaine.

La partie religieuse du journal

La Semaine Africaine a toujours été un outil pastoral important aux mains des ouvriers apostoliques. Dans la diversité de ses rubriques, existe bel et bien celle consacrée à l'Eglise, intitulée: «Vie de l'Eglise», rubrique riche qui attire biens des lecteurs, prêtres comme laïcs et même les fidèles des autres confessions religieuses; car, à travers celle-ci le peuple chrétien s'informe, se forme et s'évangélise. On peut y retrouver toute sorte d'informations sur les activités pastorales de l'Eglise universelle et locale.

Le Journal et la rubrique Vie de l'Eglise aujourd'hui

Si l'appellation du journal a changé au fil du temps, le contenu de la rubrique Vie de l'Eglise est resté inchangé. On y trouve, comme déjà dit, les informations, messages, annonces, bref une page uniquement ou exclusivement religieuse. Là-dedans nous avons: les nouvelles des paroisses et des diocèses, les homélies ou commentaires des lectures du dimanche, les réflexions théologiques et pastorales, les catéchèses, les enseignements du Saint-Père et des différents dicastères, etc.
Si autrefois, le journal a failli ne plus répondre aux attentes des lecteurs, aujourd'hui, on peut se réjouir du redressement et de l'enrichissement du journal, avec des rubriques nouvelles comme: un dimanche en paroisse, vie des commissions épiscopales, et bientôt vie et histoire des mouvements d'apostolat. Les lecteurs et abonnés déjà satisfaits sur le contenu et la qualité du journal seront encore plus satisfaits. Cependant, le journal reste ouvert aux suggestions des lecteurs pour enrichir davantage la rubrique Vie de l'Eglise.
Tout en félicitant toute l'équipe de La Semaine Africaine pour le bon travail qui se fait dans des conditions pas toujours aisées, nous tenons à remercier les pères fondateurs et tous ceux qui les ont remplacés pour ce bijou légué à la postérité. Le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo, au nom de son président, Mgr Daniel Mizonzo, et de tous les évêques, remercie de tout cœur l'équipe dirigeante, le personnel, les collaborateurs et tous ceux qui soutiennent de près ou de loin et travaillent à la sauvegarde de ce patrimoine commun.
Célébrons donc le 68e anniversaire de La Semaine Africaine, monument historique de notre pays, en le soutenant, chacun selon ses possibilités et ses moyens. C'est un patrimoine commun qui a besoin de l'apport et du soutien de tous.
Bonne fête.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo et membre du comité de pilotage de La Semaine Africaine

Un journal qui a accompagné l'histoire

La Semaine Africaine est un journal réputé au Congo, depuis sa création en 1952 par le Père Jean Legall, de par ses éditoriaux pertinents sur les sujets variés, notamment politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs.

En renforçant ses rubriques, le journal, devenu bihebdomadaire au début du siècle, a ajouté celle du ''Développement'' en 2018 pour traiter plus clairement l'actualité portant sur des sujets de développement et d'économie dans leur profondeur, donc des réflexions avec des analyses. Mais, avant la création de cette rubrique, les rubriques National et Société couvraient les informations concernant les évènements économiques et sociaux. C'est à partir de 1992 que les informations économiques et de développement ont commencé à occuper une place remarquable dans le journal. C'est ainsi que, par exemple, le journal a largement commenté la dévaluation du franc CFA, en 2014. Cette actualité était suffisamment exploitée à la page nationale qui a rendu compte des différentes conférences sur cette monnaie qui se tiennent de façon rotative en Afrique et en France. Il rapporte aussi les conclusions des différentes réunions des groupements économiques. La Semaine Africaine garantit le traitement de l'information

Philippe Banz

selon ce que rapportent de nombreux lecteurs.
Pour quelques repères, de certaines années, des articles de développement et de l'actualité économique ont été publiés dans des rubriques particulières. Des titres comme: *«Le manque de bois devient alarmant dans le tiers monde»,* (27 janvier 1983, page 2) ; *«L'OPPEP règne en boitillant»* (3 février 1983, page 5), *«L'arachide marginalisée»,* (3 février 1983), *«De la domestication du gnetum (M'fumbu-koko)»,* (7 mai 1987), dans la rubrique nationale ; le surtitre *«Journée nationale du commerce»* avec pour titre *«La pauvreté ne doit pas être perçue comme une sentence»* (15 juillet 2011) et d'autres titres témoignent de cette plus grande prise en compte de l'actualité économique. L'analyse du journal montre que la rubrique nationale comporte plus d'informations phares en politique. Depuis 2018, les informations relatives aux évè

(Suite en page 5)

TEMOIGNAGE

Il y a 25 ans, La Semaine Africaine ouvrait ses bureaux à Pointe-Noire

Comment La Semaine Africaine est-elle arrivée à Pointe-Noire? De mémoire d'humain, aussi loin que peuvent remonter les souvenirs, on peut affirmer que le bi-hebdomadaire La Semaine Africaine a toujours été distribuée à Pointe-Noire depuis sa création. Il n'y avait certes pas en tant que tel un véritable bureau du journal dans la ville océane.

Mais pendant longtemps, notamment de la décennie 80 jusqu'au début de la décennie 90, ce sont les sœurs religieuses de la Congrégation de la Divine providence de Ribeauvillé qui recevaient le journal à Pointe-Noire et le distribuaient essentiellement aux abonnés, ainsi que dans quelques paroisses où il était mis en vente. C'était sous la responsabilité de la sœur Geneviève Lebreton.

En 1995, Jean Banzouzi Malonga, un chrétien catholique, journaliste au quotidien national Mwéti, est affecté à Pointe-Noire. Il ouvre le bureau régional du Centre de Ressources pour la Presse (CRP) à St Charles Lwanga, dans l'enceinte du Centre diocésain des œuvres (CDO). C'était dans un petit bureau cédé en location par le Père Simon Gérard de la congrégation des Fils de la Charité, avec l'accord de l'Abbé Louis Portella Mbuyu alors Vicaire général du diocèse de Pointe-Noire. Le CRP dont le siège est à Brazzaville (en la résidence des sœurs religieuses de Javoueh) était dirigé par Bernard Mackiza Directeur/ Rédacteur en chef de La Semaine Africaine.

Bernard Mackiza qui prenait sa retraite à ce moment-là et Joachim Mbanza qui lui succédait demandèrent à Jean Banzouzi Malonga de sous loger La Semaine Africaine au Bureau du CRP de Pointe-Noire. Pour la première fois, le journal La Semaine Africaine avait un bureau à Pointe-Noire. Avec comme rédacteurs Jean Banzouzi-Malonga, rejoint par Georges Bweillat, journaliste fonctionnaire à Radio Pointe-Noire et qui déjà écrivait dans le journal.

«Je travaillais bénévolement, c'était pour moi un apostolat. Il n'y avait pas encore Internet, je me souviens que je courais à l'aéroport expédier mes articles à Brazzaville, en les confiant à n'importe quel passager qui me paraissait sympathique. Souvent je lui remettais 500 frs pour payer son taxi. C'était cocasse, mais c'était le seul moyen pour que l'article arrive vite. Par la poste ça pouvait prendre une semaine», raconte Jean Banzouzi -Malonga.

Au début de l'année 1998, après la guerre, le CRP ferma ses portes. Le Père Christian De la Bretesche qui s'était replié à Pointe-Noire ouvre l'agence locale du Forum des Jeunes entreprises du Congo (FJEC). Un bureau commun avec La Semaine Africaine est trouvé au Rond-point Le Gorille.

Préoccupé par ses fonctions au quotidien national Mwéti, Jean Banzouzi-Malonga décline l'offre de diriger officiellement La Semaine Africaine à Pointe-Noire et accepte tout de même d'assumer les responsabilités de la Rédaction. Il est rejoint par d'autres pigistes, notamment Brice Arsène Mankou, Lauryathe Bikouta et Denis Equateur Nguimbi, sous la direction de Prosper Loupoka le premier directeur d'agence que Joachim Mbanza venait de nommer et d'affecter à Pointe-Noire. Ensuite le FJEC et La Semaine Africaine déménagèrent ensemble à Tié-Tié, à côté du Commissariat de police d'arrondissement.

Puis, avec l'autorisation de Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba, La Semaine Africaine installa ses bureaux de Pointe-Noire au Centre des Polios, au quartier Foucks.

Excentré et surtout non desservi par aucune ligne de bus à ce moment-là, le lieu paraissait inapproprié pour un journal et surtout inaccessible pour les clients. Le bureau de La Semaine Africaine déménagea une fois de plus en 2003, cette fois-là sur l'avenue de la Révolution, avec Chimène Ndoudi comme secrétaire-caissière et Blaise Samba à la distribution. Puis l'équipe emménagea ensuite sur l'avenue Charles De Gaulle au centre-ville sous la direction de Marcel Bitadi (en remplacement de Prosper Loupoka décédé) et renforcée par Jean-Baptiste Milandou le photographe, Yvon Imbou et Marcel Bouiti, agents commerciaux, et John Ndinga-Ngoma, pigiste à la rédaction.

En 2016, Marcel Bitadi quitte le journal. Jean Banzouzi Malonga prend la direction de l'Agence, cumulativement avec la rédaction sous sa responsabilité. Il installe les bureaux de La Semaine Africaine à l'immeuble Auguste Miakassissa au Rond-point Boundi. *«Ici, Albert Mianzoukouta nouvellement nommé Directeur de la Publication de La Semaine Africaine a eu l'ingénieuse idée de renforcer l'équipe de la rédaction par deux jeunes journalistes pigistes fraichement sortis d'école de formation. Il s'agit de Itoua Rabbi Spiritus et Déogratias Madocie Mongo. Nous en avions besoin pour couvrir les nombreux évènements dans toutes les rubriques»,* dixit Jean Banzouzi- Malonga

Tantôt l'exiguïté des lieux, parfois l'insalubrité des locaux mais souvent les difficultés financières et quelques fois les caprices des logeurs ont été les principales raisons de ces fréquents changements de siège d'agence La Semaine Africaine à Pointe-Noire.

«Pour mettre fin à cette valse, nous avons cherché à nous établir dans l'enceinte de l'Eglise. J'en avais fait un challenge personnel. Albert S. Mianzoukouta, le Directeur de la Publication, m'a fortement appuyé et aidé dans cette quête. Ainsi, malgré les immenses besoins du diocèse en locaux, Mgr Miguel Olaverri a été attentif à notre demande. Il nous a cédé un local à l'archevêché depuis le lundi 3 mai 2019. Merci Monseigneur !

C'est un bureau tout de même exigu et hélas de location! Compte tenu des difficultés financières du journal, mes collaborateurs souhaitaient ou s'attendaient plutôt à un local gratuit, avec juste une participation aux frais, notamment d'électricité, d'eau, etc…Mais bon, au moins on a l'avantage d'être maintenant à l'archevêché, au cœur de l'information religieuse ou de l'Eglise locale», explique Jean Banzouzi-Malonga, le chef d'Agence.

On peut, pour ainsi dire, que les bureaux de La Semaine Africaine à Pointe-Noire sont à la sacristie !

Depuis toujours, le journal est devenu la référence de la presse écrite nationale à Pointe-Noire. Il passe dans l'opinion publique locale comme le meilleur journal, tant du point de vue de son contenu que de sa présentation. Les lecteurs apprécient favorablement sa ligne éditoriale.

Paul TCHIOMVO

ETUDE Maître Anicet BALHOU
Notaire
Sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
B.P.: 4171; TELEPHONE: (242) 05.557.44.10; 06.661.11.33
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE FERMETURE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES
«SOTAF»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F.CFA 1.000.000
Quartier Grand Marché, 20, Avenue Zacharie Costade
Boîte postale: 1496
POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM CG/PNR/14 B 324

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de la société dont s'agit, tenue à Pointe-Noire, au siège de ladite société,

Il a été décidé de la fermeture de quatre (04) Etablissements secondaires, dont deux (02) à Brazzaville, situés:

Le premier,
au 54, Rue Kimpandzou, quartier Moungali.

Le dernier,
au 86, Rue Gamboma, quartier Moungali.

Et deux (02) à Pointe-Noire, situés:

Le premier,
Au 111, Avenue PEMOUSSO, Arrondissement n°2 (Mvou-Mvou);

Le dernier,
Au 19, Avenue PEMOUSSO, Arrondissement n°1 (Emery P. Lumumba) Grand marché.

En conséquence de ladite décision, un Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été obtenu à Pointe-Noire, le 12 Août 2020, numéro RCCM CG/PNR/08 B 362.

Pour avis,

Le Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«GROUPE MD»
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital: 15.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Arrondissement 4, Loandjili, vers la Commune
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET DE NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze juillet deux mil vingt, enregistré le dix-sept août de la même année, Folio 159/9 n° 313, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société GROUPE MD SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Arrondissement 4, Loandjili, vers la Commune.

Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a:

- Augmenté le capital social en le portant du montant initial de dix millions (10.000.000) à quinze millions (15.000.000), en créant cinq cents (500) actions nouvelles de dix mille (1 0.000) Francs CFA chacune ;
-Nommé en qualité de Commissaire aux comptes pour les deux premiers exercices,

Monsieur Arsène Thibaut LOEMBA COLONNA, Expert-comptable agrée CEMAC EC-461, demeurant à Pointe-Noire ;

- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 21 Août 2020 sous le n° 20 DA 459.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

OBSEQUES DE PASCAL LISSOUBA

L'UPADS a rendu hommage à son président-fondateur

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), parti créé par l'ancien Président de la République du Congo, Pascal Lissouba, et situé à l'opposition, a rendu 31 août dernier, un dernier hommage à son président-fondateur décédé le 24 août en France et inhumé à Perpignan, en présence de l'ambassadeur du Congo en France. A Brazzaville, la cérémonie d'hommage a été présidée par le premier secrétaire général par intérim de ce parti, Marcel Nzondo, au siège national de cette formation politique à Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé. Le culte religieux et le recueillement ont constitué le menu de la cérémonie.

L'ancien ministre Alain Akouala signant le livre de condoléances

L'émotion était palpable sur les visages des acteurs politiques de tout bord.
Plaçant leurs divergences politique à côté, ils se sont consacrés à l'essentiel, car il s'agit d'un ancien Président de la République, président d'un parti.
Officiant le culte religieux, le pasteur Sylvain Ndolo, de l'Eglise évangélique du Congo, paroisse du Centre-ville, a rappelé que le professeur Pascal Lissouba fut un fervent protestant, membre de l'EEC et paroissien du Plateau. Il a affirmé que pendant son règne, ceux qui le côtoyaient en tant que chrétiens *«nous ont dit qu'il quittait le palais présidentiel à pied et allait au petit temple, ex-Trésor pour communier avec ses frères et sœurs dans la foi en Jésus-Christ. C'est la raison qui fait que nous soyons ici.»*
Le pasteur Sylvain Ndolo a sollicité une prière pour la consolation de la famille chrétienne, biologique et politique de l'illustre disparu, ainsi que pour le retour en paix de ses restes mortels.
Après, a suivi le recueillement des militants et sympathisants de l'UPADS, ainsi que des invités et des membres de la famille de Pascal Lissouba où se sont inclinés devant sa mémoire.
Nombreux sont ceux qui gardent encore de bons souvenirs de l'ancien Président. *«Nous sommes une jeune nation en croissance. Et dans la construction d'une nation, il y a des moments de dépassement, de transcendance. Je crois que la disparition du Président Pascal Lissouba doit être un de ces moments. Je souhaite vivement que cette inhumation à Perpignan soit véritablement provisoire, afin qu'il puisse revenir sur la terre de ses ancêtres et soit inhumé avec tous les honneurs dus à son rang. C'est un homme qui avait une vision réelle de notre pays»,* a déclaré Alain Akouala Atipault, ancien ministre de la Communication et des Zones économiques spéciales.
Marcel Nzondo, président du comité de coordination des obsèques, représentant le premier secrétaire, a affirmé: *«Pascal Lissouba est un homme de paix, de science, d'Etat, un visionnaire. C'est un très grand vide que nous ne pourrons jamais combler. Mais avec la force montante des jeunes, nous y parviendrons. C'est un leg qu'il nous a fait et nous devons l'entretenir.»*
Clément Miérassa, ancien ministre et président du Parti social démocrate congolais (PSDC), pour sa part, a témoigné: *«Homme de science, j'ai retenu qu'il aimait beaucoup le dialogue, le travail et qu'il est une grande et belle vision pour le Congo, traduite à travers quelques phrases comme faire du Congo une petite Suisse. Je crois que nous garderons surtout de lui son aspect nationaliste qui s'est caractérisé par la renégociation des accords pétroliers qui a abouti à ce que nous appelons aujourd'hui le contrat de partage de production. Il laisse un héritage inestimable au Congo, à la jeunesse, et je souhaite que nous en tirions énormément profit tant du point de vue politique, que scientifique.»*

Pascal AZAD DOKO

(Suite de la page 3)

nements économiques et de développement sont publiées dans la rubrique Développement. Cette évolution concourt à une éclosion de traitement plus précis des questions à caractère économique, pour former également un corps de spécialistes de journalistes.
En 68 ans, La Semaine Africaine a aidé à l'éclosion de vocations visant améliorer de façon continuelle la qualité de son contenu. Pour le journal, en tant qu'ancêtre de la presse écrite congolaise, les questions de développement et économiques méritent un traitement plus complet afin que le journal accompagne le développement du Congo dans sa plénitude.

Philippe BANZ

Hommage à Pascal Lissouba par Christophe Moukouéké

Pascal! Ta retraite politique survenue dans un contexte politique dramatique, il y a deux grosses décennies, ta retraite avait plongé dans un deuil dont rien ne pourrait les consoler, ta famille, bien sûr, mais aussi tous ceux qui avaient placé en toi l'espoir du salut du pays : une bonne frange de l'élite cultivée, les petites gens du petit peuple besogneux de bidonvilles et des villages, et naturellement tes compagnons de lutte et toute ta famille politique. Le deuil de ta retraite définitive, ta disparition, vient s'ajouter à la cruauté du premier deuil.

C'est en leurs noms à tous que je prends la parole ici, pour te dire, dans les larmes, notre dernier adieu. Ta famille, tes amis, tes amis de lutte te pleurent. Mais au vrai, qui hommes ou femmes, dans toutes ces foules qui t'avaient adopté, ne te pleure?
Ta venue aux affaires et ton humanité dans la gestion des affaires publiques, ton respect des règles et des valeurs de l'Etat républicain, avaient rendu fierté et dignité à un peuple humilié par des décennies du pouvoir autocratique et injuste.

Pascal Lissouba

Qui l'oublierait?
Pour chacun de nous, ta venue aux affaires fut promesse d'épanouissement personnel, garantie de sécurité psychologique et matérielle. De sorte que, à ton passage, la foule joyeuse, comme un cri de reconnaissance et de ralliement, te lançait *«ya ba colère vé»*.
Hourra pour l'homme de paix. Et qu'est-ce donc que l'homme de paix, le démocrate n'aurait pas accompli pour son peuple tant aimé, si les ennemis de la paix et du peuple ne l'avaient empêché d'aller au bout de son rêve?
En avance sur la pensée politique de bien de ses collègues du Continent, il affirmait, devant son peuple un peu dubitatif, l'évidence du développement du pays par la science et la technologie qui sont, nous le savons après lui, le socle de la grandeur de toutes les sociétés industrialisées du monde; l'industrialisation d'un pays étant la conséquence du développement de la science et de la technologie et non d'abord les incantations des partis politiques.
Pascal, t'entendant, tes adversaires politiques qui n'ont pas ta clairvoyance et ton génie visionnaire te tournaient en dérision. Le chaos où ils ont mis le pays après toi, pour ne t'avoir pas compris, te donne raison, même à leurs yeux. Oui, avec ton départ, notre pays le Congo perd un de ses plus grands fils. Et pour la justesse de sa vision politique, la fierté de l'Afrique toute entière.
Tu comprends donc, Pascal, l'immensité de notre chagrin.
Reste donc, même dans le silence du tombeau, la parole qui nous élève et oriente notre combat.
Pascal, aujourd'hui, la terre française de Perpignan t'accueille.
Mais ta terre, la terre congolaise, la terre de tes ancêtres, t'attend.

Coup d'oeil en biais

COVID-19: le cap des 100 morts franchi

Selon le dernier rapport de situation de la maladie à coronavirus publié le lundi 31 août dernier, le Congo vient de franchir la barre des 100 décès, précisément 102 (dont 70 à Brazzaville et 28 à Pointe-Noire), six mois après l'apparition du premier cas de contamination enregistré dans le pays. Le taux de létalité est maintenant de 2,2%, contre 1,9% antérieurement. Une progression très inquiétante, si l'on s'en tient au point épidémiologique fait le 24 août dernier indiquant 78 décès. Le pays a donc enregistré 24 nouveaux décès pour la période du 24 au 30 août, soit en une semaine seulement. La réalité est autre. Selon le Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), les données concernant les décédés, mais aussi les cas guéris, ont été actualisées après la mise en commun des listes linéaires des commissions Surveillance épidémiologique, Prise en charge, PCi et laboratoires. Depuis le 14 mars, 29653 tests ont été réalisés dans le pays.

Grave accident de la circulation sur la RN n°1 : 4 morts!

Une voiture ayant à bord des passagers s'est projetée hors de la chaussée, sur la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville, à Kikembo, dans le département du Pool. L'accident s'est produit mardi 1er septembre 2020, et a fait quatre morts dont un militaire. Il y a un survivant: une femme extirpée difficilement par les personnes arrivées sur le lieu et évacuée vers un centre sanitaire proche. La voiture est irrécupérable. Selon des témoins, l'excès de vitesse et le mauvais état du véhicule seraient à l'origine du drame.

Un voleur mal inspiré meurt dans un poste transformateur à NKayi

Mardi 1er septembre, vers 3 heures du matin, un poste transformateur de la société Energie électrique du Congo (E^2C) installé à Nkayi, dans la Bouenza, a pris feu, projetant des éclats suivis de flammes ponctuées par des détonations qui ont réveillé la population. L'incendie a provoqué une débandade. On a appris qu'un voleur mal inspiré serait à l'origine de l'explosion. Il tentait de subtiliser des cuivres dans le poste transformateur. Le poste est hors d'usage et lui a été calciné.

Un fou allume un incendie non loin d'une station-service

Un incendie s'est déclaré lundi 31 août dernier, en fin d'après-midi, dans l'ancienne base-vie de la société SGEC, située sur le prolongement de la route de l'aéroport international Maya-Maya, vers Moungali, l'arrondissement 4 de la capitale. Il a provoqué un début de panique générale, car se trouvant à côté de la station-service Total de Loutassi. Les soldats du feu arrivés sur les lieux, ont tout fait pour éteindre le feu, limitant ainsi les dégâts matériels. Selon le témoignage de quelques éléments de la Force publique en service à l'aéroport, le coupable serait un malade mental, qui a l'habitude d'errer dans les parages.

La climatisation dans les officines

«A conserver à 25, 30 … degrés celsius». C'est ce que l'on lit souvent sur les notices de certains produits pharmaceutiques. Or, elles sont nombreuses, les officines de la place qui n'ont pas de climatisation. Elles se contentent des simples brasseurs qui, à un moment donné, réchauffent au lieu de rafraîchir. Bien des produits qu'elles vendent sont-ils dépassés et mal conservé? Beaucoup se posent la question.

Plafond suspendu au-dessus de la tête du personnel

Les téléspectateurs ont été ahuris devant les images du local d'un service des Impôts, tournées par la chaîne privée VOX TV lors de l'une des rondes du ministre délégué au budget. Au-dessus de la tête du personnel est suspendu un plafond en lambeaux, et qui suinte quand il pleut. Tant et si bien que ce personnel ne peut travailler pendant l'orage. Les autorités compétentes sont interpellées. Ce bâtiment a besoin de réfections, et qu'on ne dise pas qu'aux Impôts on manque d'argent. Qui le croirait!

Ces parents irresponsables

«Certains parents sont irresponsables!» Ainsi s'est exclamé un homme qui a surpris un enfant avec un bâton de cigarette allumé qu'il venait d'acheter. Ce dernier a expliqué que c'est son père qui lui avait demandé de l'allumer en l'envoyant acheter la cigarette. Dans quel monde sommes-nous?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CHU

Améliorer, optimiser la qualité de la prise en charge des patients

Les chefs de services du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) se sont réunis le 1er septembre 2020, dans un atelier de travail pour faire l'état des lieux du service des consultations externes et les urgences, et optimiser les consultations médicales. Ils étaient assistés par l'expertise de l'unité de santé internationale du Centre hospitalier de l'université de Montréal au Canada. C'est Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, de la population qui a patronné la cérémonie d'ouverture en présence de Ulrich Judicaël Biez, directeur général adjoint du CHU-B. Au cours de cet atelier, la ministre de la Santé a annoncé le départ de M Sylvain Villiard, directeur général du CHU-B qui a effectué *«un travail rude»*, pénible et entaché d'incompréhensions.

Les chefs de services du CHU-B

Parmi les principales problématiques entravant l'organisation et le fonctionnement du service des consultations externes et les services d'urgence, on peut noter: le manque de professionnalisme du personnel, les difficultés rencontrées par le secrétariat médical pour la gestion de l'agenda des médecins, le manque de communication sur la liste des rendez-vous entre secrétariat médical et secrétariat de la consultation externe, les reports répétés des rendez-vous, de longs délais pour obtenir un rendez-vous dans certains services. S'agissant de l'accueil et orientation des usagers, on constate un circuit patient non défini entre l'entrée du CHU, des consultations externes et la caisse, un manque de signalisation pour faciliter l'orientation, l'attente prolongée dans plusieurs services, les retards répétés du personnel administratif et paramédical, le manque d'empathie de certains membres du personnel paramédical et administratif.

Concernant la consultation, la majorité des patients sont insatisfaits des soins reçus et sont frustrés. On cite le manque de procédure claire et d'entente entre le directeur général et les médecins pour la réalisation de la consultation libérale et les consultations spécialisées, le mauvais état du mobilier et le manque de propreté des locaux et des espaces d'attente et de circulation.

Au niveau des suivis médicals et réalisations des examens paracliniques, les dysfonctionnements sont marqués au service de pharmacie, d'imagerie médicale et des laboratoires, (la majorité des examens sont orientés vers le secteur privé), la perte financière importante pour le CHU, etc.

Les résultats attendus pendant cet atelier sont entre autres: renforcer le pilotage managériale de la consultation externe, professionnaliser l'accueil des patients et de la clientèle, optimiser la gestion des rendez-vous et l'accès à la consultation externe, améliorer la qualité de l'offre de soins; augmenter d'au moins de 50% le nombre de consultation médicale, réaliser la consultation libérale selon les modalités validées par le directeur général, mettre en place la politique de rémunération incitative, etc.

«C'est ici le début de toute une série d'ateliers et de séminaires que la direction générale du CHU-B et l'unité des santés internationales du CHU de Montréal avec qui le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord pour appuyer la gestion du CHU-B. Nous avons pensé commencer par les consultations externes et le service des urgences qui constituent les deux endroits par lesquels les malades arrivent dans notre établissement. Depuis quelques semaines, nous avons entamé les travaux au niveau des consultations externes et nous réhabilitons les services d'urgences», a indiqué le directeur général adjoint du CHU-B.

Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le résultat attendu en termes d'impact d'ici à 2025, est que: *«les malades et les femmes enceintes bénéficient des soins tertiaires de qualité; les apprenants en sciences de la santé bénéficient des apprentissages hospitaliers optimisés; et les travaux de recherche répondent aux problèmes de santé du Congo»*, a-t-elle fait savoir. La ministre de la Santé est consciente des attentes des chefs de services et de leurs certaines impatiences: le recensement physique des agents, la sécurisation des ressources financières, l'assainissement des pratiques managériales et administratives, et le renouvellement du plateau technique et la réhabilitation des unités de soins. Elle a marqué sa reconnaissance à M Sylvain Villiard pour le travail abattu et pour avoir débroussaillé, dessouché, déchiffré, sarclé le terrain sur lequel il revient aux cadres et agents de semer les graines de la nouvelle gouvernance du CHU-B.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa serait une promesse technique. Mais est-on sûr que la volonté de part et d'autre du fleuve Congo est égale?

N.LOUMBOUZI (PK-Mfilou-Brazzaville)

AGROFORESTERIE

Créer des opportunités pour les jeunes de Mbandza Ndounga et Loumo

Le ministère de l'Economie forestière et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) viennent de signer un accord de partenariat dans le cadre de la réalisation du *«projet de renforcement de la consolidation de la paix par la promotion du redressement socio-économique, le dialogue et l'éducation des jeunes pour la communauté affectée par les conflits dans la région du bassin du Congo et ses environs»*. Le document a été paraphé le 31 août 2020 à Brazzaville par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Maleye Diop, représentant résident du PNUD au Congo. L'objectif principal du projet est de susciter l'esprit d'entrepreneurial chez des jeunes sans emploi des sous-préfectures de Mbandza Ndounga et de Loumo dans le Pool, pour renforcer leurs capacités dans les domaines de l'agroforesterie et de la production des biens et services connexes.

Maleye Diop et Rosalie Matondo signant l'accord

Le projet, à terme, devra contribuer à l'autonomisation de ces jeunes (hommes et femmes), à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la contribution au développement socioéconomique des localités concernées. Le partenariat permettra la fourniture de services au Centre de valorisation des produits forestiers non ligneux (CVPFNL), relevant du ministère de l'Economie forestière, pour assurer une assistance technique dans l'encadrement des jeunes, le contrôle et le suivi régulier de leurs activités. La formation offerte concerne près de 60 jeunes aux itinéraires techniques de production dans l'agroforesterie, à la gestion de leur exploitation et à la recherche des débouchés pour leur production.

A cette occasion, Maleye Diop a indiqué que les domaines de l'agroforesterie et de la production des biens et services connexes seront privilégiés. D'autres activités complémentaires, a-t-il dit, seront mises œuvre avec les départements en charge des femmes, des jeunes et du Haut-Commissariat pour la réinsertion des ex-combattants. *«Le Pool est l'un des départements du Congo, non seulement actif dans l'agriculture itinérante sur brûlis, mais aussi et surtout, grand pourvoyeur du charbon de bois, de bois énergie (bois de chauffe), de bois de sciage artisanal, de bois de fabrication des mortiers et d'autres bois de sculpture, de la grande agglomération de Brazzaville. Ces pratiques de déforestation tous azimut impactent négativement les zones de captage des eaux et les forêts ripicoles des bassins hydrographiques et affluents du bassin du fleuve Congo»*, a-t-il relevé.

Le représentant résident du PNUD au Congo a reconnu que les jeunes hommes à risque et les femmes qui vivent de cette exploitation non respectueuse de l'environnement ont besoin pour les uns d'un encadrement et pour les autres d'une véritable réinsertion sociale.

Les officiels et les représentans des jeunes à la fin de la cérémonie

A son tour, Mme Rosalie Matondo, a salué cette initiative. *«Suite aux différents épisodes de conflits armés qui ont sévi dans notre pays, particulièrement dans le département du Pool, les jeunes ont vu leurs activités de production fortement affectées. Face au tableau peu flatteur pour notre pays, l'acte que nous venons de poser constitue à n'en point douter un jalon majeur de la manifestation de la volonté du Gouvernement de réduire, voire d'éradiquer la violence communautaire, le chômage et la pauvreté dans les zones post-conflits du département du Pool»*.

L'accord de partenariat va permettre de mobiliser un financement de 32.925.550 F.Cfa sur une durée de six mois. Ce financement contribuera à appuyer les activités génératrices de revenus. Le PNUD en consultation avec la Gouvernement japonais a pu obtenir cette ressource financière.

Le CVPFNL a été créé en 2013 a entre autres missions de promouvoir et développer les pratiques culturales basées sur la valorisation des produits forestiers non ligneux.

Un des bénéficiaires, Celectin Mbelani Mianzitoukoulou, chef de groupement Mbandza Ndouga, a exprimé ses sentiments. *«Je suis très content de ce projet qui concerne les jeunes des localités de Mbandza Ndounga et de Loumo. Je leur demande de rester calme. Avec ce projet, nous comptons faire beaucoup de choses, comme le maraîchage, la pisciculture et autres. La zone est favorable pour développer toutes ces activités»*.

Philippe BANZ

MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE

MTN demeure le leader

Le rapport qui représente l'état du marché de l'internet mobile au Congo indique que les opérateurs MTN et Airtel dominent ce marché avec 2,3 millions d'abonnés au deuxième trimestre. Avec 61,6% de parts de marché contre 38,4% pour Airtel, Mtn demeure le leader du marché de l'internet mobile. C'est ce qu'a annoncé l'ARPCE.

Mtn et Airtel ont généré un revenu total de 12,6 milliards de F.CFA, dont 11,8 milliards proviennent du trafic issu des technologies 3G/4G. Les deux opérateurs ont généré un trafic de 6,4 milliards de mégaoctets (Mo). Les abonnés utilisent de moins en moins le GPRS/EDGE au profit de la 3G/4G qui représente environ 97% du trafic d'accès à l'internet mobile. Le tarif pondéré par mégaoctet est de 1,96 FCFA. Ce tarif a baissé de 33% entre T2-19 et T2-20, alors que le trafic a augmenté de 81% au cours de la même période.

Mtn, une bonne qualité du réseau

Les données utilisées par l'ARPCE pour l'évaluation de la population congolaise sont celles produites par le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) dont le dernier recensement date de 2007. En 2007, le CNSEE a évalué la population congolaise à 3 697 490 habitants avec un taux de croissance annuel moyen de 2,8%.

Jacqueline MAKAYA

POLITIQUE

Portrait de quelques femmes leaders en Afrique centrale

Dans le combat politique ou du développement, les femmes d'Afrique centrale sont loin de s'être cantonnées dans des rôles de figurantes. Parmi elles: Catherine Samba-Panza de Centrafrique, Edith Lucie Bongo-Ondimba du Congo, Rose Francine Rogombé, Marie-Madeleine Mborantsuo et Rose Christiane Ossouka Raponda du Gabon. Dans leur engagement, ces femmes accompagnent au quotidien la vie de la région connue naguère sous le nom d'Afrique équatoriale française (AEF).

Grandes figures de la politique et des affaires publiques, elles

Catherine Samba-Panza

ont marqué pour certaines et continuent encore de marquer pour d'autres leur époque. Même si la question de la parité homme-femme demeure un vieux débat, ces femmes comme beaucoup parmi elles aujourd'hui et avant, se positionnent sérieusement dans les sphères qui les occupent.

Catherine Samba-Panza est sous le feu des projecteurs ces jours-ci, avec son intention de briguer en indépendante la prochaine présidentielle de fin décembre 2020 dans son pays. Pendant longtemps, elle affirmait pourtant ne pas avoir la fibre politique. Si sa candidature est retenue, elle fera face au chef de l'Etat actuel, Faustin Archange Touadéra, qui s'est déjà prononcé pour un second mandat.

Présidente de transition en Centrafrique du 23 janvier 2014 au 30 mars 2016, celle qui est née d'un père camerounais et d'une mère centrafricaine grandit à Bangui où son oncle maternel, diplomate, fut son tuteur. De confession chrétienne, elle parle français et arabe et entame des études de droit en France. Née le 26 juin 1954 à Fort-Lamy (actuellement N'Djamena) au Tchad, Catherine Samba-Panza fut chef de l'Etat au lendemain de la période tumultueuse qui a vu successivement le renversement de François Bozizé puis de Michel Djotodia.

Elle est détentrice de divers diplômes: une licence en sciences de l'information et de la communication, ainsi qu'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des assurances obtenus à l'université Panthéon-Assas (Paris II). Dans les années 1990, à Bangui qui coïncide avec l'entame de sa carrière politique, elle fonde et dirige une société de courtage en assurance.

Militante, actrice de proue de la société civile, elle a également été formatrice en droits humains au sein du programme Afrique d'Amnesty international. En 2003, peu après le coup d'Etat de François Bozizé, elle co-préside le dialogue national. Deux mois après le renversement du régime de celui-ci par la SELEKA, en mai 2013, elle est nommée maire de Bangui par le nouveau régime. Visiblement, elle n'a jusqu'ici été affiliée à aucun parti politique.

Autre femme du genre, Edith Lucie Bongo-Ondimba a elle aussi fait sensation en politique. Venue du Congo, pays dirigé de 1979 à 1992 puis depuis 1997 par son père Denis Sassou-Nguesso, c'est plutôt au Gabon que l'ex-Pre-

Edith Lucie Bongo-Ondimba

mière dame a le plus émergé aux côtés de son époux Omar Bongo-Ondimba. Médecin formé à l'Institut national des sciences de la Santé (INSSA), l'actuelle Faculté des sciences de la Santé (FSSA) de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, elle ne s'est pas contentée que de son privilège de fille de président ou d'enfant vivant au Palais. Née le 10 mars 1964 à Brazzaville et décédée le 14 mars 2009, elle s'est distinguée par un travail laborieux et a été une référence intellectuelle mondialement reconnue. Titulaire d'une thèse de doctarat sur les maladies infantiles, nombreuses sont les œuvres caritatives qu'elle a léguées à la postérité au Congo et au Gabon. A Oyo dans le département de la Cuvette, se dresse avec fierté la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption construite après sa mort qui fait partie de ses rêves et inspirations.

Elle participe à la création en 2003 de l'Organisation des Premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS), dont elle fut la toute première pré-

Rose Francine Rogombé

sidente. Elle était membre de l'association Médecins du monde et s'est vu décerner la médaille de Reconnaissance des laboratoires Mérieux, le 31 mai 1996, à Libreville. Elle a également été distinguée, à titre posthume, de la reconnaissance de la société ENI pour son action contre le sida.

A côté de ces deux premières se dressent trois Gabonaises de haute stature. D'abord, Rose Francine Rogombé, qui a vu le jour le 20 septembre 1942 à Lambaréné et morte le 10 avril 2015. Juriste et femme d'Etat, elle était membre du Parti démocratique gabonais (PDG). Présidente du Sénat entre 2009 et 2015 elle a, à ce titre, exercé les fonctions de Présidente de la République par intérim de juin à octobre 2009 à la suite du décès d'Omar Bongo-Ondimba.

Après ses études à la Faculté de droit de Nancy (France), elle devient magistrate au Gabon. Elle entre au gouvernement en tant que secrétaire d'Etat à la promotion de la Femme. Elle quitte la politique durant la transition vers le multipartisme au début des années 1990 et se consacre au droit. Elle devient vice-présidente de la Cour criminelle spéciale. Elle fut conseillère municipale à partir d'avril 2008

Marie-Madeleine Mborantsuo

et sénatrice du 1er arrondissement de Lambaréné, chef-lieu du Moyen-Ogooué le 1er janvier 2009. *«L'expropriation pour cause d'utilité publique au Gabon»,* est l'une de ses publications en 1970.

Marie-Madeleine Mborantsuo, dite «3M», née le 18 avril 1955 à Franceville, est une autre magistrate. Elle est présidente de la Cour constitutionnelle depuis sa création en 1991.

Après son baccalauréat en 1975, elle décroche une maîtrise de droit à l'université de Libreville puis est intégrée au corps de la magistrature, comme auditrice à la Chambre des comptes de la Cour suprême. En 1983, à l'âge de 28 ans, elle est nommée présidente de cette juridiction, qu'elle contribue à organiser, à la demande du Président Omar Bongo, sur le modèle français. En 1990, alors que le Président Omar Bongo autorise des réformes démocratiques, elle est membre de la

Rose Christiane Ossouka Raponda

Commission des institutions, chargée de repenser les institutions. Elle participe ainsi à élaborer la Constitution transitoire de 1990, qui instaure le multipartisme.

L'actuelle Première ministre a quant à elle été nommée le 16 juillet de cette année par le Président Ali Bongo Ondimba. Rose Christiane Ossouka Raponda, née en 1964 à Libreville est économiste de formation et issue du système Bongo. Elle est la première femme à assumer ce poste dans son pays. C'est une habituée de la scène politique gabonaise. Elle diplômée de l'Institut gabonais de l'Economie et des finances. Après avoir été directrice générale adjointe de la banque de l'habitat du Gabon, elle fait ses débuts au sein de l'exécutif en 2012, en devenant ministre du Budget sous le gouvernement de Raymond Ndong Sima. Puis, en 2014, elle remporte la mairie de Libreville sous l'étiquette du parti présidentiel, le PDG, devenant ainsi la première femme à ce poste. A la suite de la tentative de coup d'Etat de janvier 2019, elle accède au poste de ministre de la Défense qu'elle a exercé jusqu'à sa nomination à la tête du Gouvernement.

Agée de 56 ans, elle bénéficie du soutien de la présidente de la Cour constitutionnelle Marie-Madeleine Mborantsuo, et est proche de la Première dame, Sylvia Bongo Ondimba. Son nom aurait même déjà été évoqué pour le poste de Première ministre lors du remaniement ministériel de janvier 2019.

Aristide Ghislain NGOUMA

MALI

La junte nomme, IBK hospitalisé

Les militaires au pouvoir depuis le 18 août dernier, réunis autour du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) s'emploient depuis un moment, aux consultations des forces vives du Mali, en vue de mettre en place l'équipe qui dirigera la transition vers le retour à l'ordre constitutionnel.

La junte avec le mouvement de l'Azawad

Le CNSP, instance mise en place par les acteurs du putsch contre le président Ibrahim Boubacar Keita continue de se restructurer. Après l'entretien avec les responsables mouvement du M5, des groupes armés de l'Azawad et de la société civile malienne, le Comité national pour le salut du peuple procède déjà à quelques nominations, alors le président déchu Ibrahim Boubacar Keita était admis à l'hôpital à Bamako.

Parmi ces nominations, celle d'un conseiller spécial du chef putschiste, chargé de l'information et de la communication, Cheick Oumar Traoré, comme consultant. Le docteur Youssouf Coulibaly a, lui, été nommé conseiller spécial chargé des affaires juridiques. Du côté de l'armée, le général Souleymane Doucouré, l'ancien patron de l'actuel porte-parole du Colonel Goita, devient secrétaire général de la défense. Et, le général Oumar Diarra a été désigné chef d'Etat-major général des forces armées maliennes.

Le Président renversé a été admis quant à lui dans une clinique à Bamako, depuis mardi 25 août 2020, à la suite d'un accident ischémique transitoire. Une série de contrôles médicaux a commencé notamment des radios. Après quoi il sera autorisé à retourner chez lui.

Il faut noter qu'à 75 ans, IBK n'accuse pas une grande forme. C'est ainsi, selon une source médicale, l'état de santé du vieux président pourrait nécessiter une hospitalisation de plusieurs jours et des soins conséquents.

A rappeler qu'il y a quelques mois l'ancien Président avait été admis discrètement dans un hôpital à Abou Dhabi, aux Emirats-Arabes Unis, où il aurait subi une intervention chirurgicale. Il devait en fait y retourner depuis mi-août dernier, pour un contrôle médical approprié et approfondi, mais il n'a pu effectuer le voyage en raison de la situation politique tendue qui secouait déjà le Mali.

Marcellin MOUZITA M.

COVID-19

Les pays d'Afrique s'engagent dans une initiative novatrice sur le vaccin

Au moment où la course à la découverte de vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 se poursuit, les pays d'Afrique s'engagent dans une initiative novatrice, qui vise à obtenir au moins 220 millions de doses de ce vaccin pour le continent, une fois qu'il aura été homologué et approuvé.

Les 54 pays du continent ont tous exprimé leur intérêt pour la COVAX, une initiative mondiale qui est codirigée par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), l'Alliance pour les vaccins (GAVI) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les partenaires collaborent avec les gouvernements et les fabricants afin d'acheter suffisamment de doses de vaccins pour protéger les populations les plus vulnérables du continent. A travers la plateforme COVAX coordonnée par GAVI, l'initiative vise à garantir l'accès à tous: les pays à revenu élevé et moyen qui autofinanceront leur propre participation, et les pays à revenu moyen inférieur et faible qui verront leur participation soutenue par la garantie de marché, Advance market commitment (AMC) de COVAX.

Huit pays d'Afrique ont accepté d'autofinancer leurs doses de vaccins par le biais de la plateforme COVAX. Cette manifestation d'intérêt se traduira par des engagements contractuels à se joindre à l'initiative d'ici le 18 septembre, et les paiements initiaux devront être effectués au plus tard le 9 octobre 2020. En outre, 46 pays d'Afrique sont éligibles à l'instrument de financement, le COVAX AMC, qui a collecté environ 700 millions de dollars US sur un objectif initial de 2 milliards de dollars US de fonds de démarrage provenant de pays donateurs à revenu élevé, ainsi que du secteur privé et de philanthropes d'ici la fin de 2020.

La CEPI dirige la recherche sur les vaccins COVAX et vise à développer jusqu'à trois vaccins sûrs et efficaces qui seront mis à la disposition des pays participant à la plateforme COVAX. Neuf vaccins candidats sont actuellement soutenus par la CEPI ; deux sont actuellement testés en Afrique du Sud, en plus d'autres régions du monde.

Grâce à la COVAX, les vaccins qui ont obtenu l'approbation réglementaire ou la préqualification de l'OMS seront fournis de manière égale à tous les pays participants, proportionnellement à leur population. Les travailleurs de la santé et les autres populations vulnérables seront prioritaires, puis la disponibilité des vaccins sera étendue pour couvrir d'autres populations prioritaires dans les pays participants.

Les pays africains devront mettre en place les systèmes et l'infrastructure appropriés pour définir les voies réglementaires et éthiques pour une approbation rapide d'un vaccin candidat. Ils devront disposer de systèmes de logistique et de chaîne d'approvisionnement capables non seulement d'atteindre les populations cibles traditionnelles pour les vaccinations et les campagnes de routine, mais aussi être prêts à vacciner une population cible beaucoup plus importante.

PAROISSE CATHEDRALE SAINT PAUL (DIOCESE DE DOLISIE)

La chorale Cœur Immaculé de Marie a fait sa sortie officielle

Une nouvelle chorale a effectué sa sortie officielle à la paroisse cathédrale Saint Paul de Dolisie. C'était le 15 août 2020 en la solennité de l'Assomption, à l'occasion de l'ordination de trois nouveaux prêtres. Créée sur les cendres de l'ancienne chorale Sainte Cécile dissoute en décembre 2019, la nouvelle chorale dénommée Cœur Immaculé de Marie est présidée par le curé, l'abbé Christian Kouené Mouanda qui revient sur les circonstances de sa création dans l'interview ci-dessous.

A quoi remonte l'initiative de la création de la nouvelle chorale de la paroisse cathédrale?

**La paroisse cathédrale Saint Paul avait déjà une chorale dénommée Sainte Cécile. Mais au fils des ans, il y a eu en son sein des situations diverses ou des faits difficiles et pour lesquels nous n'avons pas trouvé de solutions. Nous avons tout tenté mais, hélas sans succès. La chorale s'était quasiment détournée de sa mission principale. De ce fait, nous avons décidé de dissoudre cette chorale Sainte Cécile. Ainsi, après les fêtes de Noël, en tant que curé de la paroisse, j'ai pris une note dans laquelle sont énumérées toutes les motivations de la décision de dissolution de la chorale Sainte Cécile.

Peut-on connaitre quelques une de ces raisons? Comment étaient animées les messes de la paroisse?

**Dans une paroisse, chaque groupe a une mission. Pour la chorale, la mission principale c'est d'évangéliser par le chant, par la prière en animant les messes. Si ce mouvement n'obéit pas à cette mission, notre rôle est de prendre une décision pour recadrer les choses. Ce n'est pas pour faire du mal ou rendre les gens mal à l'aise. Mais quand au niveau de l'Eglise quand on sanctionne, c'est pour corriger, pour sauver, orienter ou réorienter les choses. C'est ce que nous avons fait. Cette chorale avait oublié sa mission, elle avait pour ainsi dire perdu le chemin. Il fallait bien arrêter cet état de chose et recommencer une nouvelle expérience.

Pendant pratiquement deux mois, ce sont les chorales de la paroisse Notre-Dame de Fatima qui venaient nous aider à animer les messes, jusqu'à ce que nous ayons pensé à la création d'une nouvelle chorale. J'en profite pour remercier ces chorales pour leur disponibilité.

Concrètement comment cela s'est-il passé pour relancer les activités?

**En mars 2020 nous avons initié la création de la nouvelle chorale en demandant aux

Abbé Kouené Mouanda Christian

chrétiens qui le désirent de venir s'inscrire, tout en veillant à ne pas fermer la porte à ceux qui faisaient partie de

La chorale Coeur Immaculé de Marie

l'ancienne chorale. Nous avons donc pris le temps de recenser et de recadrer les choses. Les activités ont commencé par une récollection pour faire prendre conscience à tous les membres de la chorale, afin de continuer à chanter, tout en ayant une vue nouvelle sur cette vocation. C'est-à-dire voir les choses autrement. Du point de vue technique, nous avons sollicité les services d'un technicien qui a déjà une expérience en matière de direction d'une chorale, et que nous avons fait venir de Brazzaville pour démarrer les classes de chant et surtout encadrer, former nos dirigeants. Il s'agit de Daguy Pambou qui est là depuis le mois de mars 2020. C'est un maître de chant aguerri qui est en fait un fils de Dolisie et qui évolue actuellement dans une paroisse de Brazzaville. Pendant le confinement nous avons naturellement été dans l'obligation d'arrêter les classes de chants et nous avons repris les répétitions aussitôt qu'on ait donné l'autorisation des cultes aux Eglises.

Cela fait doc deux mois que la chorale dénommé Cœur Immaculé de Marie a commencé ses activités, et dans la foulée nous avons décidé de la sortie officielle le 15 août 2020 à l'occasion de la solennité de l'Assomption et de l'ordination de trois nouveaux prêtres dans le diocèse. La chorale compte aujourd'hui 80 membres.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le fait d'accueillir les choristes de l'ancienne chorale ne va-t-il pas reproduire les travers décriés?

**Au niveau de l'Eglise nous suivons tous, l'évolution des groupements paroissiaux. Pour l'instant la chorale est dirigée par un bureau exécutif dont je suis moi-même le président. Je veille donc à ce que les choses se passent bien jusqu'à ce que soit installé un nouveau bureau qui va conduire aux destinées de cette chorale. Ce sera avec l'appui de l'aumônier diocésain des chorales.

Mais nous sommes des humains, les fautes ne manquent pas. Grâce aux enseignements, et avec le temps qui passe, les gens vont prendre conscience, nous en sommes sûrs, parce que nous travaillons avec l'Esprit Saint qui nous accompagne qui nous guide.

Etes-vous satisfait des capacités de chanter de cette nouvelle chorale et de sa prestation?

**Il y a des anciens choristes qui ont intégré cette nouvelle chorale. Avec eux, leur expérience, le démarrage de Cœur Immaculé de Marie n'a donc pas été très difficile. Le chœur est là, nous l'avons senti, chaque choriste a donné le meilleur de soi lors de cette messe d'ordination de nouveaux prêtres et de sortie officielle pour la chorale.

Avez-vous un message à l'endroit de vos choristes en particulier et de la communauté paroissiale en général?

**Je voudrais rappeler aux choristes que la chorale est un service. C'est-à-dire qu'ils viennent pour rendre service à Dieu, même pas aux prêtres ou à l'évêque. Ils doivent comprendre que c'est en rendant service à Dieu, et pour le cas d'espèce par le chant, qu'ils auront le salut. Il faut souligner que ce qui est arrivé à l'ancienne chorale a blessé ou choqué beaucoup de gens. Mais petit à petit ils comprennent que, même dans un foyer, en famille, quand un papa veut mettre de la discipline dans la maison il doit frapper, réprimander au profit de la famille, pour le bien de l'ensemble de la famille. Mais maintenant nous sommes repartis sur de nouvelles bases et tous ensemble nous continuons à marcher, à aller de l'avant. Il y a une nouvelle chorale, ce n'est pas la chorale du curé, mais celle de la paroisse. Une chorale de Dieu.

Jean BANZOUZI MALONGA
(De retour de Dolisie)

MGR YVES MARIE MONOT, ÉVÊQUE DE OUESSO

Tenter l'expérience d'une pastorale de zone forestière

En séjour à Pointe-Noire le 23 août 2020 pour la messe du port de pallium par Mgr Angel Miguel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, s'est prêté aux questions de La Semaine Africaine. L'évêque de Ouesso explique sa vision de coresponsabilité des archidiocèses récemment créés et son ambition d'expérimenter une pastorale forestière comme en Amazonie.

Mgr, pouvez-vous présenter succinctement le diocèse de Ouesso dont vous êtes l'évêque?

**Je salue d'abord tous les lecteurs de La Semaine Africaine, je suis moi-même un lecteur assidu de votre journal depuis mon arrivée à Loango en 1967, en tant que séminariste stagiaire.

Actuellement, le diocèse de Ouesso ne compte qu'une vingtaine de prêtres qui sont au travail chaque année. C'est insuffisant. Il y a aussi quelques prêtres qui sont aux études à l'étranger, en formations diverses. Ainsi, nous demandons un accompagnement aux autres diocèses de l'Eglise du Congo. L'archidiocèse le plus généreux pour le moment c'est celui de Brazzaville. Cette année encore, il nous propose deux prêtres qui ont déjà une expérience dans le ministère et qui vont venir travailler avec nous pour 3 ans d'abord. Et ensuite on verra s'il faut proroger.

Nous avons dans notre diocèse 120.000 habitants (Département de la Sangha). Il y a 37.000 habitants à Ouesso, la capitale du département. La ville de Pokola qui a été fondée sur un chantier forestier de la CIB est déjà à 15.000 habitants. La petite ville de Gombé sur le chantier IFO compte environ 11.000 habitants. Cela veut dire qu'à peu près la moitié de la population de notre diocèse se trouve dans ces trois centres. Auxquels, il faut ajouter les habitants des autres petits districts, notamment Sembé, Souanké, Ngballa, Mokéko et Kabou, récemment créés.

Nous avons donc des prêtres qui travaillent en milieu urbain, et beaucoup d'autres en milieu forestier. Notez que je ne dis pas milieu rural, je dis plutôt milieu forestier. Ce n'est pas pareil. Imaginez les difficultés de déplacement, de communication, d'approvisionnement, etc. Notre diocèse fait 56.000 Km^2, quasiment couverts de forêt, où les populations ne vivent presque que de la chasse et de la pêche.

Suite à la création de l'archidiocèse de Pointe-Noire, vous avez participé à la messe du port de Pallium par Mgr Miguel Olaverri. Qu'est-ce que cela vous inspire-t-il?

**Je disais tantôt que le nombre de prêtres est insuffisant dans notre diocèse. J'espère que la création de ces nouveaux archidiocèses va aussi favoriser l'envoi des missionnaires pour les autres diocèses. J'attire l'attention de ces trois archidiocèses parce pour le moment il est par exemple très difficile d'avoir à Ouesso un prêtre fidei donum, venant de Pointe-Noire. Je ne dis pas que c'est impossible, il y en a déjà eu, par exemple l'abbé Yvon Loemba qui est maintenant à Mbota Tchignambi.

Nous aussi, même si nous n'avons pas beaucoup de prêtres, nous pouvons aussi envoyer un prêtre à Pointe-Noire. Ce n'est pas une question de nombre, c'est plutôt une question de coresponsabilité. Si cette coresponsabilité se vit, si quelqu'un qui est né dans la Sangha peut aller travailler à 1 300 Km, à Pointe-Noire, ce serait formidable. Nous pouvons témoigner de cet échange entre nous. L'échange est bénéfique, il porte du fruit. J'ose espérer que nos trois archidiocèses seront profondément missionnaires.

Que prévoit le calendrier pastoral et liturgique de votre diocèse à court ou moyen terme?

**Comme tout le monde nous avons vécu le temps du confinement à cause du coronavirus. Pour le moment, les prêtres sont partis en vacance. Il leur faut un mois et demi de vacance, car nous sommes très éloignés des grands centres que sont Brazzaville, Pointe-Noire et d'ailleurs. Le temps de partir, de se reposer de rendre visite aux parents qui nous ne sont pas forcément à Ouesso, et ensuite de revenir et s'installer pour reprendre le travail, il faut au moins un mois et demi. Les affectations auront lieu à la rentrée, simplement parce que nous ne sommes pas très nombreux, et de ce fait c'est difficile de réajuster après si un prêtre venait à manquer. Nous n'avons pas suffisamment de marge pour le moment.

Mais déjà, je peux annoncer que nous allons nous retrouver du lundi 21 au mercredi 23 septembre 2020, à la fête de Saint Matthieu, pour une session pastorale de rentrée. Nous allons réfléchir sur la pastorale de cette année.

Je suis tenté d'utiliser ou plutôt d'expérimenter le merveilleux travail qui a été fait au niveau de l'Amazonie, car nous aussi nous sommes un diocèse forestier, pleinement forestier, avec des peuples autochtones. Certains viennent des contrées lointaines de Pikounda, d'autres viennent du Cameroun, etc.

Quand je parle de ce qui a été fait en Amazonie, je fais allusion au Synode sur l'Amazonie. Certes, nous ne ferons pas un synode, mais nous pouvons profiter de leurs interrogations, voir toutes les questions qui peuvent se poser dans des régions forestières comme la nôtre. Et ensuite profiter de leurs approches de solutions, voir comment intégrer une pastorale forestière chez nous. La configuration de notre diocèse demande que nous soyons des prêtres missionnaires dans le contexte forestier. Raison pour laquelle nous devons aller chercher cette expérience sur l'Amazonie qui est maintenant écrite, pour l'adapter à notre situation, à notre réalité. C'est cela notre orientation pour la nouvelle année pastorale.

Ainsi, en plus des quatre principaux groupes linguistiques que sont les bakouélé, les Ndjem, les Sangha-sangha et les manguilis, nous devons être un peu plus attentifs à l'endroit

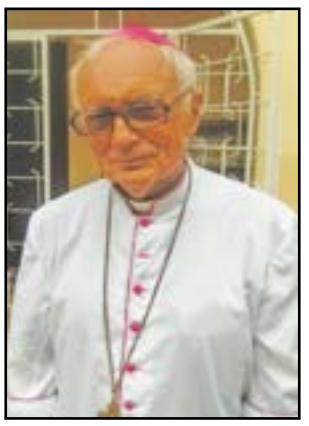

Mgr Yves Marie Monot

de ces peuples autochtones qui sont tout autour de nous. C'est un monde qui est sociologiquement diversifié, avec lequel nous devons travailler.

Au-delà de la réflexion sur une pastorale de forêt, qu'est-ce qui va particulièrement marquer cette session de rentrée?

**C'est une semaine exceptionnelle que nous allons vivre au cours de cette session. Nous serons avec les responsables laïcs de nos paroisses et les responsables des mouvements de jeunes. Depuis que nous avions fait une session pastorale avec les jeunes et pour les jeunes, nous avons remarqué qu'ils sont de plus en plus motivés et présents avec nous. Cela est très important. Cette semaine sera particulière parce que le samedi 26 septembre 2020 à 9h30 nous aurons une grande célébration eucharistique avec 3 jeunes qui vont faire leur engagement vers le sacerdoce. Ils ont fini leur stage inter cycle et vont entrer en théologie. Au cours de cette même messe du samedi matin, il y aura profession de vœux perpétuels d'une religieuse, sœur Lydie Okaye, une Servante du Seigneur. C'est la fondation créée par notre Evêque émérite Mgr Hervé Itoua.

Cette Fondation (congrégation) avance petitement en nombre, mais elle avance grandement en responsabilités. Toutes nos sœurs travaillent; les unes dans l'éducation (elles dirigent une école) et les autres dans la santé. Il y a là véritablement, un engagement de nos sœurs diocésaines, les Servantes du Seigneur. Et le soir de ce samedi nous terminerons avec une prestation de la chorale pour mettre un peu plus de joie.

Le lendemain dimanche 27 septembre 2020 nous aurons deux ordinations sacerdotales. Nous allons vivre ces moments de prière avec celui qui est devenu l'Evêque d'Impfondo, Mgr Daniel Nzika qui est originaire de notre diocèse de Ouesso. J'ai pensé que ce serait bien qu'il ordonne ces deux prêtres qu'il a suivis, tout comme moi. Les deux ordinands sont l'abbé Roland Ngassaki et l'abbé Vianney Issambo. C'est aussi à l'occasion de cette messe d'ordination que seront proclamées les affectations. Chacun de nos prêtres recevra donc son poste et ses responsabilités.

Votre diocèse est frontalier du Cameroun, du Gabon et de la Centrafrique. Quelles sont vos relations avec les diocèses frontaliers?

**Pour l'instant les relations avec les diocèses des pays voisins ne sont pas très effectives. J'aurais aimé que ce soit plus dynamique, plus développé, hélas ce n'est pas encore le cas. Mais là aussi, je crois qu'il y a un certain nombre de choses à faire. On peut réfléchir ensemble sur la pastorale forestière, voir ce qu'on peut faire en commun, échanger les expériences, les initiatives, etc. Notre diocèse est mitoyen avec trois diocèses camerounais, un diocèse gabonais, et aussi avec la Centrafrique. Mais c'est tellement forestier, avec de très petits villages, à tel point qu'il est difficile de faire un travail conséquent.

Mais je pense que les relations avec les diocèses des pays voisins pourront se développer avec la construction de nouvelles routes inter états financées par la Banque africaine de développement (BAD). Par exemple la route qui part de Ouesso permet d'atteindre Yokadouma, Batoui et Bertoua, etc. et l'autre route de Sembé, Souanké, Kabosse, jusqu'à la frontière du Cameroun. Et si nous prolongeons vers l'ouest nous arrivons à Sangmalima, Mbalmayo jusqu'à Yaoundé.

Cependant, il ne faut pas oublier que les diocèses voisins des pays frontaliers sont pratiquement dans les mêmes conditions que nous. Entre deux paroisses, il peut y avoir 100 Km de forêt. Alors vous pouvez imaginer la nature des difficultés.

Pour terminer, avez-vous un message, un souhait, un vœu à émettre?

**D'abord pour la Radio Maria de Ouesso ravagée récemment par un incendie. Si quelqu'un peut nous aider à la remettre en marche, il sera missionnaire avec nous, il sera apôtre à la suite de Jésus. Notre Radio Maria, nous l'avons fondée en 2004. Elle est très utile pour l'évangélisation des peuples de notre diocèse.

Ensuite, j'ai un vœu pour La Semaine Africaine. Nous ne lisons pas suffisamment. Et pourtant la qualité de ce journal est actuellement bonne, la qualité des éditoriaux, l'ouverture sur le monde qu'il y a dans ce journal, sont des choses très importantes. Il faut absolument que nous arrivions à donner non seulement le gout de la lecture, mais aussi le gout, la volonté de financer la parution de ce journal. Pour le moment les gens n'ont pas encore la volonté d'acheter le journal à 500 frs. C'est dommage. Et pourtant plusieurs questions, plusieurs sujets sont traités dans ce journal et de manière intelligente.

Toutes les paroisses de notre diocèse sont abonnées à La Semaine Africaine et reçoivent régulièrement le journal. Cela permet à tous les prêtres d'être informés des nouvelles de l'Eglise du Congo, et aussi d'avoir un ministère ouvert sur le monde, ouvert sur les différentes questions qui concernent le Congo au niveau sociopolitique, économique, religieux, etc. Par ailleurs, il faut davantage de reportages au plus près des communautés non seulement urbaines, mais aussi rurales, j'allais dire forestières.

Propos recueillis par
Jean BANZOUZI MALONGA

XXIIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE -A-

«Gagner mon frère, c'est tout ce qu'il me faut faire»

***Textes**: Ez. 33, 7-9; Ps. 94; Rm 13, 8-10; Mt 18, 15-20*

Frères et Sœurs…, bon dimanche! De prime abord, la liturgie de ce dimanche à partir du message extrait d'Ezéchiel et l'évangile nous conduit à faire un lien avec ce que dans l'Eglise on appelle la correction fraternelle: aller avertir le frère dont la conduite dérape pour le ramener sur le droit chemin.

Frères! Ezéchiel entend-il la Parole de Dieu qui lui commande d'avertir le méchant pour qu'il se détourne de sa conduite mauvaise? De même, à quoi pense Jésus lorsqu'il dit à ses disciples dans la page de l'évangile: Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute? A force de missionner le *«Moi»* vers *«l'Autre»* … le grand risque c'est de nous laisser croire que nous (moi) sommes justes et le méchant c'est l'autre. En effet, cette lecture trop rapide peut nous laisser croire que le pécheur, c'est toujours l'autre. Trop souvent nous stigmatisons les autres, et pourtant les textes de ce jour nous suggèrent plus de *«responsabilité dans la correction»*. Alors pour éviter de nous laisser entraîner sur cette pente bien peu évangélique, je vous invite à reprendre la lecture par ses clés: *«si je dis au méchant: tu vas mourir, et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang»* (Ez.33,8). Par ailleurs, *« … s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain»* (Mt.18,17). A se rappeler comment Jésus se comporte précisément avec les publicains et les pécheurs… mangeant et buvant avec eux, il les rejoint pour leur manifester la miséricorde de Dieu… on peut considérer que celui qui refuse d'écouter son prochain parce que, il est un publicain; n'est digne du Christ et donc pas chrétien. Notre foi et notre identité nous invitent à se comporter vis-à-vis du païen comme Jésus lui-même: avec amour, persévérance et compassion. C'est pour dire que Jésus manifeste un grand intérêt pour les relations interpersonnelles et donc la fraternité. Souvenez-vous, il les envoie deux par deux pour les missions comme d'ailleurs, les juifs ont besoin du témoignage au moins de deux personnes pour accréditer une vérité. De ceci, disons que l'histoire du Salut est en effet un *«manifeste ou compendium»* de fraternité ou de solidarité exclusif. La deuxième lecture de l'épître de Paul aux Romains nous le confirme. L'attention portée à celui qui quitte la route ne peut être, du jugement ou du mépris: *«l'amour ne fait rien de mal au prochain»* et *«l'accomplissement parfait de la Loi, c'est l'amour»*. Prendre prétexte de la Loi comme nous l'observons en cette période de crise sanitaire avec les abus perpétrés par nos parents: les agents de la force publique qui abaissent l'autre et extorquent les intérêts, c'est pervertir la Loi. Saint Jacques souligne: *«dire du mal de son frère ou juger son frère, c'est dire du mal de la Loi et juger la Loi»*. Autrement, coller comme par enchantement une infraction à autrui, alors qu'on aurait procéder fraternellement par une *«verbalisation»* est certes légale, mais la solidarité en court un danger. Ainsi, il n'y a pas mille chemins que celui que Jésus lui-même nous a montré: l'accomplissement parfait de la Loi, c'est l'amour. La correction fraternelle ne peut donc être que l'expression de la miséricorde de Dieu qui veut nous réorienter sur le chemin de l'Alliance duquel on s'est égaré. Proclamer l'amour de Dieu envers Tous, il n'y a que cela qui nous est permis de faire. Encore faut-il que nous l'ayons vraiment accueilli pour nous! Saint Jean Chrysostome, un père de l'Église du IVe siècle, soulignait au sujet de cet évangile: *«le Seigneur ne dit pas: «Si ton frère a commis un péché «Blâme-le»*, ni: *«Punis-le»*, ni: *«Fais-lui un procès, poursuis-le en justice»* pour le discréditer ou le dénigrer. Mais: *«va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute»*. L'expression *«tu auras gagné ton frère»* dans la parabole nous suggère que c'est finalement la fraternité qu'il faut sauver à tout prix. Alors ce qu'on appelle la *«correction fraternelle»* ce n'est pas brutaliser son frère mais rassurer, réparer ou raccommoder le lien fraternel déchiré du fait du lien perdu avec notre Père commun, notre Père des cieux comme dit Jésus. Ce Père des cieux, c'est le même pour qui *«si deux d'entre [nous] sur la terre se mettent d'accord pour [Lui] demander quelque chose, ils l'obtiendront»*. Ici encore, Jésus insiste sur: *«l'unité ou la communion fraternelle comme marque de sa présence et signe de bénédictions»*.

Ce qu'il convient donc de demander dans la prière de ce jour, c'est la rédemption de la solidarité ou la délivrance du tissu de la fraternité broyé par le mépris et l'égoïsme; rangé par le tribalisme et l'injustice. Alors Chers (Chères) Chrétien(ne)s quand nous dirons et demanderons dans le Pater Noster d'être délivrés du Mal, n'oublions pas que le pire mal qui nous menace n'est pas celui qui nous viendrait de l'extérieur, mais celui qui nous ronge à l'intérieur. Surtout, méfions-nous avant tout du jugement que nous sommes portés à poser sur les autres et entreprenons dès lors de raccommoder la fraternité dans nos relations avec ceux qui dérapent sans perdre de vue que l'essentiel dont nous sommes appelés à être les témoins, c'est la douce miséricorde et le pardon divin.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
(Aumônier général de l'Association des Scouts et Guides du Congo)

MEDIAS

«Aidez-nous à pouvoir redémarrer Radio Maria!»

Il y a un peu plus d'un mois, la station de radiodiffusion Radio Maria de Ouesso a été ravagée par un incendie. C'est la première Radio Maria au Congo-Brazzaville. Son expérience réussie a permis l'installation de la Radio Maria de Pointe-Noire, qui est devenue la Radio principale. Hélas, le feu a pris dans la cabine technique de Radio Maria de Ouesso.

«Nous avons perdu dans cet incendie quasiment tout le matériel de la cabine technique. Heureusement pour nous l'émetteur se trouvait dans une autre maison et a donc pu être sauvé. Mais tout le reste a cramé. Je lance donc un appel à l'aide. Un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui le peuvent, de nous aider pour que nous puissions redémarrer la Radio Maria. Déjà nous nous sommes remis au travail en préparant deux salles; l'une pour le plateau technique, et l'autre pour le studio. Mais il nous manque encore un mixeur professionnel de son, un stabilisateur, des lecteurs de son, des microphones, des enregistreurs professionnels, etc. Vraiment je dis et je redis, aidez-nous à pouvoir redémarrer Radio Maria». Un appel à l'aide de Mgr Yves Monot.

Pendant le confinement tout le monde a apprécié le merveilleux travail effectué par cette Radio dans les familles, dans ces églises domestiques, autrement dit l'Eglise Famille. Et maintenant que la fréquence de cette radio est muette, cela dérange énormément.

Jean BANZOUZI MALONGA

DIOCESE DE POINTE-NOIRE

Une messe Chrismale dans le respect des mesures barrières

Célébrée habituellement le Jeudi Saint avant la nuit de Pâques au cours de laquelle l'évêque consacre le Saint Chrême, l'huile qui sert pour les sacrements tout au long de l'année liturgique, la messe chrismale ne s'est pas célébrée cette année à la même date. En cause: la pandémie de la COVID-19 qui a paralysé les églises du monde et également celles du Congo. Le diocèse de Pointe-Noire a quand-même tout fait pour que cette messe ait lieu.

Mgr Miguel Angel Olaverri bénissant les huiles

C'était le jeudi 20 août dernier à la cathédrale Saint-Pierre que tous les prêtres se sont rassemblés autour de l'archevêque nommé, Mgr Miguel Angel Olaverri, pour célébrer cette importante messe, mais dans le respect des mesures barrières contre la COVID-19. La messe chrismale a en effet ceci de particulier que l'évêque concélèbre avec tous les prêtres de son diocèse afin de manifester l'unité de l'Eglise. Lors de cette messe, les prêtres présents sont amenés à renouveler les vœux de leur sacerdoce.

Venus de toutes les paroisses de Pointe-Noire, les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïcs ont pris part à cette messe dans une ambiance joyeuse, sous l'animation de la chorale Immaculée Conception, Tâ God et de la Schola populaire.

Après le rite de renouvellement de leur sacerdoce comme l'exige la coutume de l'Eglise, les prêtres ont entouré Mgr Miguel qui a procédé à la bénédiction des huiles saintes.

L'huile a une très grande importance dans la liturgie, a rappelé l'archevêque nommé. Avec les mots du Psaume 132 qui évoque le grand prêtre Aaron, nous plongeons au cœur d'une symbolique qui est un rappel constant: *«Si nous sommes régénérés dans l'eau, nous sommes confirmés et fortifiés par l'huile consacrée»*.

Ainsi, l'huile est l'un des principaux éléments que Dieu a choisis pour à la fois signifier et opérer la grâce dans les âmes.

La première des huiles saintes que Mgr Miguel a bénie a été l'huile des malades, qui sert au sacrement de l'extrême onction ou onction des malades.

En deuxième lieu, l'huile de l'exorcisme, servant aux onctions qui marquent l'achèvement de la préparation du catéchumène.

Enfin, l'huile du chrême qui confère la force. Oint de cette huile sacrée, le fidèle devient visiblement un membre du Christ. Cette consécration est suggestive de l'être chrétien, au sortir de la fontaine baptismale, avant d'être admis à la confirmation.

L'archevêque nommé a commenté l'Évangile de Saint Luc (Lc 4, 16-24), qui fait revivre l'émotion du jour où Jésus s'appliqua à lui-même le texte d'Isaïe concernant le Messie. Jésus, au milieu d'une foule nombreuse composée de malades et de personnes tourmentées par le démon, s'adresse comme Bon Pasteur à son troupeau qu'il veut conduire au bercail du paradis.

«Les paroles du prophète Isaïe que nous venons d'entendre sont très fortes alors que nous sommes en train de sortir ou de traverser cette terrible pandémie qui fait encore beaucoup de victimes dans le monde, cause des souffrances physiques mais aussi morales et spirituelles. Nous pourrions nous interroger sur ce que nous sommes en train de vivre: quel est le sens de ces souffrances qui touchent l'ensemble de l'humanité? Comment comprendre que notre vie sociale soit bousculée par un virus? Dieu nous aura-t-il-abandonnés à notre sort? Beaucoup de gens disent que Dieu nous a punis, mais la réponse de Dieu est dans l'amour entièrement donné de Jésus sur la croix. Jésus le fils de Dieu n'a pas échappé à la condition humaine, il a subi les injustices, les outrages, une souffrance et une mort infamantes. Mais par sa résurrection et sa victoire sur les forces du mal et sur la mort, il est à même de répandre les bienfaits de Dieu sur les hommes, comme le prophète Isaïe l'avait annoncé. Ces huiles qui deviennent saintes par la force de Dieu, expriment de façon très belle l'amour et la miséricorde dont le Seigneur nous comble. Ce sont les signes de l'évangile, car le Seigneur sait bien que nous avons besoin de sentir physiquement sa présence», a dit Mgr Miguel.

À noter qu'au cours de cette messe chrismale, l'occasion a été aussi donnée à Mgr Miguel Olaverri de bénir l'autel de la paroisse cathédrale Saint-Pierre et de convier à la prière les chrétiens ayant passé trois mois de confinement hors du diocèse.

Madocie Déogratias MONGO

COMMUNAUTÉ D'ENFANTS YAMBOTÉ

Sensibiliser les enfants à la COVID-19 pour freiner sa propagation

Le monde entier est confronté à une crise sanitaire sans précédent dûe à la COVID-19. Avec le confinement mis en place dans plusieurs pays et notamment au Congo. Des familles entières n'arrivent plus à faire face au besoin de la vie courante. Sous l'impulsion d'Ursule Mahouele, ancienne de la communauté, quelques anciens accompagnateurs de la communauté d'enfants Yamboté de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké vivant en France ont organisé une cagnotte en ligne pour aider les enfants de la communauté. Les paroissiens de Mouléké vivant en France ont massivement répondu à cet appel ainsi que des âmes de bonne volonté d'un peu partout dans le monde (France, USA, Angleterre...).

Pendant la remise du don

Grâce aux fonds collectés, plusieurs activités ont été organisées par les enfants Yamboté de Mouléké: achat de fascicules pour les enfants qui se préparaient aux différents examens d'Etat, afin de rattraper les cours non effectués durant le confinement. La confection des masques et tee-shirts, la distribution des vivres alimentaires aux enfants. Après avoir constitué ces fonds, plusieurs activités ont été menées sous la conduite de Michelle Allégra Mouangou Louzingou, présidente de la communauté d'enfants Yamboté. La première activité réalisée était le passage à la Radio DR number one et à la télévision pour sensibiliser sur les gestes barrières auprès des enfants Yamboté. Ces derniers ont remis à la paroisse un dispositif du seau pour nettoyer les mains à l'entrée de l'église. Pour bien préparer les examens d'Etat, des fascicules ont été remis aux différents candidats appartenant à la communauté d'enfants Yamboté en classe de CM2, 3e et Terminale.

Dans le but de freiner la propagation de la COVID-19, un chant a été enregistré au studio et un spot sur les gestes barrières a été monté. A l'issue de ces activités, Michelle Allégra Mouangou Louzingou, accompagnée des *«Yaya Yamboté» a fait des dons à 70 enfants. Ces dons étaient composés de cache-nez, de savons, de riz, de spaghettis, de sucre, d'oignon et du sel. «Nous ne pouvons que nous réjouir de l'initiative prise par nos «Yaya» Yamboté vivant en Europe. Ils ont organisé une collecte pour aider les enfants de la communauté en cette période de la COVID-19»*, a déclaré Michelle Allégra Mouangou Louzingou.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Parc National ODZALA-KOKOUA

REFERENCE TERMS
LIAISON OFFICE HEAD OF THE PARK MANAGEMENT UNIT

Job title MANAGER OF THE LIAISON OFFICE OF THE PARK MANAGEMENT UNIT

Location Brazzaville
Report to Director of PNOK
Start date October 1, 2020

Job Description
The PMU Liaison Office Manager will join the OKNP management team at a key position since he will be responsible for ensuring the representation of the OKNP to the various partners and stakeholders. In particular, he will:

• Maintain, develop and strengthen the relations of the OKNP with the Congolese government and the various institutional partners;
• Ensure regular communication on the achievements and progress of the OKNP to the various partners (institutional, NGOs, etc.);
• Propose and implement mechanisms to guarantee and improve the visibility of the OKNP at the national and institutional level;
• Develop and implement the Park's communication and publication plan within the Congo as well as internationally in coordination with the Com's Marketing team at APN Headquarters as well as ACFAP;
• Represent the OKNP at major national and regional conservation-related meetings;
• Oversee the preparation of the Boards of Directors and send the Directors regular updates on the status of the recommendations made;
• Facilitate the application and follow-up of the recommendations of the Board of Directors;
• Ensure a watch for the identification of new potential funders;
• Monitor the identification of new partnerships in line with the OKNP strategy and its five-year business plan;
• Reactivate the Friends of Odzala network and / or participate in the creation of a new network of Congolese Ambassadors for the OKNP;
• Ensure the collection of information necessary to the development of OKNP Marketing strategies;
• Participate in the development of action plans necessary to achieve the OKNP Marketing objectives;
• Lead negotiations within the framework of referencing or signing of new contracts;
•
• Organize OKNP events (Press Conference, sponsorship, etc.).

Success at 2 years for this position
• Strong visibility at the national level of the OKNP and its achievements with government, institutional and conservation stakeholders in general
• Increased sensitivity of government partners to the challenges of conservation and protection of biodiversity in Congo
• Stable and solid relationships with the main stakeholders
• An activated and successful communication and publication plan at the Congolese level.

Key relationships
• Director of OKNP
• President of the Odzala-Kokoua Foundation
• Supervisory authority (ACFAP) and ministerial representatives
• National and regional partners (EU, WCS, WWF, embassies etc.)
• OKNP Management Unit Skills, competencies and experience required for the position
• Experience of more than 5 years in public relations in Central Africa
• More than 5 years' experience in external communication and the media
• Very good oral and written communication in French
• Diplomacy
• Autonomy
• Ethics and sense of responsibility
• Strong interest in the conservation and preservation of protected areas in the Republic of Congo
• Fluency in English and Lingala is a plus

Parc National ODZALA-KOKOUA

TERMES DE REFERENCE
CHEF DE BUREAU DE LIAISON
DE L'UNITE DE GESTION DU PARC
Parc National Odzala Kokoua (PNOK),
République du Congo

Titre du poste: CHEF DU BUREAU DE LIAISON DE L'UNITE DE GESTION DU PARC
Lieu: Brazzaville
Rapporte à Directeur du PNOK
Date de début 1er Octobre 2020

Description du poste
Le Chef de Bureau de liaison de l'UGP rejoindra l'équipe de gestion du PNOK à un poste clé puisqu'il aura à charge d'assurer la représentation du PNOK auprès des différents partenaires et parties prenantes. En particulier, il devra:
• Entretenir, développer et renforcer les relations du PNOK avec le gouvernement congolais et les différents partenaires institutionnels;
• Assurer une communication régulière sur les réalisations et avancements du PNOK auprès des différents partenaires (institutionnels, ONG, etc.);
• Proposer et mettre en œuvre des mécanismes permettant de garantir et d'améliorer la visibilité du PNOK au niveau national et institutionnel;
• Développer et implémenter le plan de communication et publication du parc au Congo ainsi que sur le plan international en communication avec l'équipe du Marketing et Communication du Siège APN ainsi que l'ACFAP;
• Représenter le PNOK aux grands rendez-vous nationaux et régionaux liés à la conservation;
• Superviser la préparation des Conseils d'Administration et transmettre aux Administrateurs des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des recommandations émises;
• Faciliter l'application et le suivi des recommandations du Conseil d'Administration;
• Assurer une veille pour l'identification de nouveaux bailleurs de fonds potentiels;
• Assurer une veille pour l'identification de nouveaux partenariats en lien avec la stratégie du PNOK et son plan d'affaire à cinq ans;
• Réactiver le réseau des Amis d'Odzala et/ou participer à la création d'un nouveau réseau d'Ambassadeurs congolais pour le PNOK ;
• Assurer la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des stratégies Marketing du PNOK;
• Participer à l'élaboration des plans d'actions nécessaires à la réalisation des objectifs Marketing du PNOK;
• Mener les négociations dans le cadre de référencements ou de signatures de nouveaux contrats;
• Organiser les évènements du PNOK (Conférence de Presse, mécénats…).

Le succès à 2 ans pour ce poste
• Une forte visibilité au niveau national du PNOK et de ses réalisations auprès des acteurs gouvernementaux, institutionnels et de la conservation en général
• Une sensibilité accrue des partenaires gouvernementaux face aux enjeux de la conservation et la protection de la biodiversité au Congo
• Des relations stables et solides avec les principales parties prenantes
• Un plan de communication et publication actionné et réussi sur le plan congolais.

Relations clés
• Directeur du PNOK; • Président de la Fondation Odzala-Kokoua; • Autorité de tutelle (ACFAP) et représentants ministériels; • Partenaires nationaux et régionaux (UE, WCS, WWF, ambassades etc); • Unité de Gestion du PNOK

Aptitudes, compétences et expériences requises pour le poste
• Expérience de plus de 5 ans dans les relations publiques en Afrique Centrale; • Expérience de plus de 5 ans dans la communication externe et les media; • Très bonne communication orale et écrite en français; • Diplomatie; • Autonomie
• Ethique et sens des responsabilités; • Intérêt marqué pour la conservation et la préservation des aires protégées en République du Congo
• La maîtrise de l'anglais et lingala est un plus.

HOMMAGE

C'était Abel Missontsa

Il y a trois ans, la mort fauchait, dans sa 76e année de vie, le premier médecin-psychiatre congolais, le colonel à la retraite Durand-Abel Missontsa, l'arrachant ainsi à l'affection des siens: sa chère et tendre épouse, ses enfants, ses parents, ses amis et ses patients.

Médecin rigoureux et rompu à la tâche, regard perçant et dissuasif, il s'était construit une réputation dans une branche de la médecine naguère méconnue des Congolais, la psychiatrie. Nombre de ses compatriotes retiennent surtout ses capacités à guérir les malades mentaux (fous). Très attaché à la culture ancestrale de son terroir et croyant aux forces surnaturelles, le Dr Missontsa, reconnaissable par sa barbichette à la Ho Chi Minh, n'hésitait pas, selon les circonstances, à mener de pair médecine moderne et traditionnelle pour soigner ses patients. La volonté de les soulager, le désir instinctif d'abréger leurs souffrances provoquaient chez lui la soif de comprendre et de discerner avant de prescrire une quelconque ordonnance. À cette tâche qui lui était un devoir, il appliquait constamment les moyens suivants: le travail, l'étude et un dévouement sans réserve, confinant à la charité.

Sachant lire le moi extérieur et intérieur, l'abstrait, l'état évadé de ses patients, il était le réparateur des *''esprits perturbés''*. Maîtrisant le monde irréel et réel à partir duquel il comprenait que l'être humain était sacré, il cherchait permanemment à comprendre comment un sujet pouvait perdre la raison. Quand il constatait qu'il ne pouvait traiter son patient avec la médecine moderne, il recourait à la médecine traditionnelle, dont il avait hérité le savoir-faire de sa grand-mère qui avait le pouvoir ancestral de soigner le mal de ventre à partir des recettes tradi-thérapeutiques (Ma bonzo en langue Kongo). Le psychiatre excellait dans ce domaine. Son maître mot à ses patients était: *«croire à sa guérison, être patient et suivre son traitement»*.

Pour ses malades, il était comme un magicien puisqu'il apportait toujours la solution idoine. Il savait les rendre heureux. Les nombreuses personnes qui ont retrouvé leur équilibre mental et psychique pourraient en dire long.

L'emploi conjugué de la médecine moderne et traditionnelle relevait, pour ses détracteurs, du charlatanisme. Mais il n'en dévia jamais. Il a pleinement contribué à la promotion et au développement de la médecine traditionnelle tant au Congo qu'à l'étranger.

Le Dr Abel Missontsa était un expert de l'OMS en santé mentale. Par son implication, la psychiatrie connut un véritable essor dans le pays, au point d'y intéresser des jeunes étudiants. L'homme s'était fixé par ailleurs un objectif qu'il n'a pu malheureusement atteindre: mener une étude sur l'induction machiavélique, c'est-à-dire la manière dont le sorcier induit le mal.

Missontsa, *''Ya Sontsa''*, pour les intimes, plaçait la personne humaine au-dessus de l'argent. *«Il lui arrivait de soigner des malades sans demander un seul sou. Un jour, m'avait-il dit, il a soigné gratuitement une patiente qui lui a demandé en plus de lui payer le transport. Le médecin a mis la main à la poche et lui a donné de l'argent»*, témoignait Anselme Mackoumbou-Nkouka, médecin général à la retraite des

Durand-Abel Missontsa

Forces armées congolaises, lors de l'hommage funèbre.

Missontsa a marqué plus d'une personne par son humilité touchante, sa dignité, sa franchise, son sens de l'accueil, sa gentillesse, son calme, son humour permanent, son amour du prochain, son savoir-faire et savoir-être (*Timuntu* en Kongo) et son autorité. Des qualités qu'il a toujours inculquées à son entourage et qui lui ont permis d'exercer le noble métier de la psychiatrie jusqu'à son dernier souffle.

Expert également en maladies tropicales et en médecine aéronautique, Abel Missontsa a occupé plusieurs postes dans l'administration publique congolaise. Il fut, tour à tour, ministre de la Santé et des affaires sociales, dans le Gouvernement du Comité militaire du parti de 1977 à 1979, ancien directeur de l'hôpital central des armées aujourd'hui Pierre Mobengo, directeur du Département de santé de l'Armée populaire nationale (APN) de 1979 à 1988, et chef de service psychiatrique du CHU de Brazzaville appelé communément *«cabanon»* de 1990 à 1998.

«Docteur d'Etat en médecine et hygiène tropicale, il a dispensé, plusieurs années durant, des cours à l'Université Marien-Ngouabi, notamment à la faculté des sciences de la santé», selon Anselme Mackoumbou-Nkouka, son ami de longue date.

Le Dr Durand-Abel Missontsa a incarné la psychiatrie (plus de 40 ans de pratique) à tel point qu'on ne pourrait parler de cette branche de la médecine au Congo sans se référer à lui. Une icône. On dirait le père de la psychiatrie dans ce pays. Quand bien même à la retraite, il continuait à donner des soins à ses patients.

Le médecin colonel était aussi un homme de culture. Il aimait écouter à ses heures les morceaux de musique de Jacques Loubélo, de Franklin Boukaka, son ami, les chants de la chorale de son lieu de culte, l'église St François d'Assise où il était assidu à la messe du dimanche. Il s'adonnait à la lecture des ouvrages de spiritualité et passait des heures à l'étude des livres scientifiques et religieux. La Bible et les brochures des témoins de Jéhovah, *''Réveillez-vous''* et *''Tour de garde''* furent ses meilleurs. *«Le Bon Dieu est merveilleux»*, aimait-il à dire.

Son départ vers la maison du Père, trois ans après, reste invraisemblable puisque des patients, anciens et nouveaux, défilent toujours à son domicile pour rencontrer leur médecin, croyant qu'il est encore en vie. Comme quoi *«les morts ne sont pas morts»!*

Décédé le 3 septembre 2017, il repose depuis le 12 du même mois, dans les brumes de l'éternité dans son domaine de Kombé (Arrondissement 8 Madibou), conformément à ses dernières volontés.

Viclaire MALONGA

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES DE BRAZZAVILLE

Des acteurs impliqués formés au manuel de procédure en recrutement HIMO

Le Maitre d'œuvre social (MOS) du projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQUAP) a organisé du 28 au 29 août à Brazzaville, une formation au manuel de procédure en recrutement HIMO, au profit des membres du Comité de gestion de développement communautaire (CGDC) et du Comité local de développement (COLODE) des deux quartiers précaires de Brazzaville retenus dans le cadre du projet DURQUAP: Moukoundzi-Ngouaka et Sukissa.

Objectif: permettre aux acteurs impliqués dans la restructuration de ces quartiers d'avoir la même information sur les procédures de recrutement de la main d'œuvre locale figurant dans la base des données validées par le DURQUAP et la Banque mondiale qui finance ce projet

Ils étaient 10 au total, à raison de cinq personnes par quartier, à prendre part à cette formation. Celle-ci s'est articulée entre autres autour de la description et objectifs du projet DURQUAP, de l'approche HIMO, la structure et les rôles des intervenants, les phases d'opérationnalisation du recrutement: l'identification des profils de compétences disponibles dans les quartiers, la pré-sélection du personnel nécessaire par les entreprises adjudicataires, la validation de la liste des pré-sélectionnés, le recrutement du personnel validé, le démarrage des travaux et la capitalisation de l'expérience à la fin des travaux assortie d'un accompagnement pour la création des Très petites entreprises (TPE), en incitant les personnes recrutées à se regrouper pour créer des TPE sur la base de l'expérience capitalisée et à se positionner pour assurer l'entretien des infrastructures.

Le manuel de procédure a pour objet de décrire les règles et procédures de recrutement du personnel HIMO dans le cadre de la mise en œuvre du projet DURQUAP. Il définit le rôle et les responsabilités des acteurs impliqués dans le processus de recrutement. La gouvernance transparente et vertueuse dans ce processus constituant le principe de base. En définitive, le manuel fournit un cadre adapté et partagé pour harmoniser le processus de recrutement.

Les approches HIMO sont devenues un élément important des stratégies de création d'emplois dans le cadre des programmes d'infrastructure dans les pays en développement. Elles constituent une alternative valable et rentable à haute intensité d'équipements, si elles sont bien gérées. Elles donnent des résultats de bonne qualité qui permettent de réaliser des économies et de pérenniser des niveaux élevés de production.

Des participants pendant la formation

Toutefois, elles comportent des risquent des risques liés à d'éventuelles abus et une exploitation des travailleurs si des législations du travail adaptées ne sont pas élaborées et mises en œuvre. D'où l'intérêt de la formation au manuel de procédure en recrutement HIMO pour garantir la transparence et l'équité sous la coordination du MOS et de l'entreprise adjudicataire.

«Le recrutement avec le souci d'équité territoriale, de justice sociale ou spatiale sera fait par les COLODES en tenant compte des CV fournis par les jeunes vivant dans les quartiers à restructurer. De la sorte les vulnérables ne seront pas oubliés. La base des données sera mise à la disposition des entreprises et des COLODES suivant le maillage des quartiers», a expliqué le Pr. Amadou Diop, chef de mission de la MOS.

V.M.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La reprise des activités est tributaire de l'évolution de la situation sanitaire du pays

Le ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua a devisé mardi 25 août, à Brazzaville, avec les responsables syndicaux des élèves et étudiants du Congo. Au cœur de leur entretien, la reprise des cours à l'Université Marien Ngouabi. D'autres points ont aussi été évoqués. Entre autres, le paiement de la bourse, les campagnes de la bourse 2019 et 2020, la situation des étudiants rapatriés de RDC à cause de la maladie à Coronavirus (COVID-19), la situation des étudiants dans les résidences universitaires.

Bruno Jean Richard Itoua

L'Union libre des élèves et étudiants du Congo (ULEECO), représentée par son président Rostand Ondongo, et le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC), présidé par Koncernant Epara, ont été les principaux syndicats estudiantins présents à cette rencontre.

Dans leur concertation avec le ministre Itoua, ils ont voulu savoir, pourquoi ils tardent à renouer avec l'université, alors que les élèves des différentes classes d'examen du primaire et du secondaire (CM2, troisième, terminale), avaient repris les cours avant de présenter leurs examens d'Etat, malgré la conjoncture sanitaire du pays?

Le ministre a indiqué qu'il faut se rendre à l'évidence que l'enseignement supérieur en République du Congo n'est pas du tout organisé comme le cycle primaire et secondaire. Ces deux derniers cycles sont organisés en termes d'année scolaire. A la fin de l'année scolaire, il y a soit un examen, soit une évaluation qui permet de savoir si l'apprenant passe en classe supérieur ou pas. Et ceux-ci s'inscrivent dans un calendrier international. Le Congo, n'étant pas en marge de ce calendrier, organise ces examens d'Etat. S'agissant de l'université, les enseignements sont structurés sur la base du système LMD. Des cycles qui se déclinent, non pas en année académique, mais en semestres. Les contraintes pédagogiques ne sont pas les mêmes. Les amphithéâtres et salles de classes sont bondés, rendant toute distanciation impossible à cause de la pandémie de COVID-19 qui menace dangereusement les vies humaines.

«La reprise des cours ne sera autorisée par le Gouvernement que si la santé des apprenants et des enseignants est garantie», a dit le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

Toutefois, les dispositions sont en train d'être prises pour permettre de terminer l'ensemble des programmes dans un délai raisonnable et étudier la possibilité de lancer l'année universitaire 2020-2021.

S'agissant des étudiants vivants dans les campus universitaires, le ministre a indiqué que leur sortie décidée par le Gouvernement se fera selon les règles de l'art. Mais avant leur départ, il faudra s'assurer qu'ils ne sont pas en train de constituer un foyer de contamination dans les résidences. Les vrais résidents recensés seront testés et recevront une aide de l'Etat pour les accompagner dans leurs familles.

Quant aux campagnes pour l'octroi de la bourse, elles se tiendront au mois de décembre prochain, pour l'année 2019 et au premier trimestre de 2021, pour l'année 2020.

Pour pallier le problème de pléthore dans les salles et amphithéâtres, facteur d'inhibition à la reprise des cours, le ministre mise et insiste sur la création de l'Université virtuelle du Congo. Dématérialiser l'université ferait que les étudiants, où qu'ils se trouvent, moyennant une connexion internet, participent aux cours et aux évaluations à distance et non en présentielle.

Marcellin MOUZITA M.

BRACONNAGE

Des présumés trafiquants aux arrêts à Dolisie

Trois trafiquants présumés d'une espèce animale intégralement protégée sur le plan national et international ont été arrêtés lundi 31 août 2020 à Dolisie, dans le Département du Niari, avec le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune sauvage (PALF). Les éco-gardes de la direction départementale de l'Economie forestière, les éléments de la Police et de la Gendarmerie nationale ont procédé à leur arrestation pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'une panthère (peau, crâne et griffes).

Les présumés trafiquants avec leur butin

Ces suspects, tous de nationalité congolaise, ont enfreint les dispositions du Code faunique congolais et de la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. L'un a reconnu avoir capturé la bête à Banda et pris la peau, le crâne et les griffes pour les vendre à Dolisie. Les deux autres, habitant Dolisie, seraient des démarcheurs. Ils ont été déférés à la maison d'arrêt de Dolisie où ils attendent de comparaitre en audience au Tribunal de Grande Instance de cette ville. Pour rappel, deux individus avaient été arrêtés à Pointe-Noire, avec deux peaux de panthère et un sac d'écailles de pangolin le 29 juillet dernier. Leur procès est en cours.

L'abattage, l'importation, l'exportation ou le transit sur le territoire national des espèces protégées et/ou leurs trophées, sont strictement interdits et sont passibles d'une peine maximale de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende allant dans les cinq millions de F.CFA. Exception spéciale est faite par l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique. **V.M.**

L'Union européenne et le Programme Alimentaire Mondial renforcent la filière du manioc au Congo

Communiqué de presse

Brazzaville, le vendredi 20 août 2020 : ***L'Union européenne et le Programme Alimentaire Mondial lancent un programme de renforcement de la chaîne de valeur artisanale du manioc au Congo. Financé par l'Union européenne à hauteur de 1,5 million d'euros sur le 11ème Fonds européen de développement (FED), cette nouvelle initiative en faveur de la République du Congo, nommée « ProManioc », sera mise en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).***

Malgré un potentiel agricole important, la République du Congo importe encore une majorité de ses produits alimentaires. Or la crise sanitaire du COVID19 a fragilisé les chaines d'approvisionnement alimentaire dans le pays (avec jusqu'à 15% d'augmentation du prix d'un panier alimentaire pour un ménage en milieu urbain).

Si aujourd'hui, les prix semblent être revenus à la normale par rapport à la même période l'année passée, un réel risque d'insécurité alimentaire est à considérer. Développer les filières agricoles locales, notamment celle du manioc, permet de prévenir d'éventuels nouveaux impacts socio-économiques.

« ProManioc » a donc pour objectif d'améliorer la résilience alimentaire en République du Congo, en renforçant les capacités de 50 groupements producteurs de manioc. Ces derniers bénéficieront d'équipements de transformation inédits au Congo, tels que des râpes, broyeurs, semouleurs… afin d'augmenter leur production.

Un accent particulier sera mis sur la transformation du manioc en produits innovants encore peu connus au Congo, tels que le gari ou encore l'attiéké. Pour cela, le programme fera appel à un partenariat de coopération Sud-Sud déjà en place avec des pays ouest-africains (Bénin, Côte d'Ivoire), déjà grands producteurs et consommateurs de produits dérivés du manioc.

Etabli pour deux ans, ce programme vise sur le long terme une diversification des sources de revenus en zone rurale et l'arrivée de nouveaux produits locaux à base de manioc sur le marché en milieu urbain.

Par ailleurs, ces nouveaux aliments seront promus et intégrés aux repas des cantines scolaires du PAM (5 000 élèves dans la Bouenza), ainsi que dans le panier d'assistance alimentaire aux ménages vulnérables en milieu urbain (7 000 personnes).

Ce programme intervient en synergie et complémentarité avec les différentes initiatives de l'Union européenne, du PAM et des autorités congolaises au renforcement des chaînes de valeur agro-alimentaires, à titre d'exemple : le Projet d'Appui aux Petits Producteurs de Haricots, le Projet de Renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo et le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE2).

Un accent particulier sera mis sur le suivi des résultats de ce programme. Pour ce faire, un cadre de suivi commun sera conclu entre le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale/ Ordonnateur national du FED, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, l'UE et le PAM, pour le suivi de la mise en œuvre des activités et orienter la prise de décisions tout au long du programme.

« Au-delà du contexte sanitaire difficile que traverse le Congo, explique Raul Mateus Paula, Ambassadeur de l'Union européenne, *il est essentiel d'atténuer l'impact économique de l'épidémie. Avec ce projet, nous allons continuer d'accompagner le pays dans la lutte contre la pauvreté tout en renforçant la sécurité des approvisionnements en milieu rural et urbain. Alignée sur les priorités du Gouvernement, cette action très concrète, expression de la solidarité européenne, va contribuer je l'espère, à améliorer les conditions de vies des populations, notamment les plus vulnérables ».*

« Les impacts de la crise sanitaire nous rappellent l'impératif de renforcer les chaines de valeur locales dans un pays aussi dépendant des importations que le Congo. Cet accompagnement est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire des populations tant rurale qu'urbaine en cette période de crise sanitaire. » déclare Jean-Martin Bauer, Représentant du Programme Alimentaire Mondial.

©Crédit photo : PAM

En savoir plus

Azaad MANTE
Chargée de communication
Délégation de l'UE au Congo
Croisement rue Duplex-rue de la Libération de Paris – Quartier Blanche Gomes
Tél : +242 05 500 24 00
azaad.mante@eeas.europa.eu
https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr
@UeCongoBrazza
www.facebook.com/duecongobrazza

Alice RAHMOUN
Chargée de communication
Programme Alimentaire Mondial au Congo, Avenue du Général de Gaulle
Tél : 1113 (appel gratuit)
alice.rahmoun@wfp.org
Suivez-nous sur Twitter : @PamCongo ; @WFP_Africa ; @wfp_media

Et sur Facebook :
www.facebook.com/WFP.Congo

ORCHESTRE EXTRA MUSICA

Le chanteur Waney Pécho Zizou Zidane inhumé à Brazzaville

Rappelé à Dieu le lundi 17 août dernier, des suites d'un Accident vasculaire cérébral (AVC), Waney Pécho, encore appelé Zizou Zidane, chanteur du groupe Extra Musica de Roga Roga, a été porté en terre le samedi 29 août dernier, au cimetière privé *''La Grâce A"*.

Après le recueillement et l'office religieux à la Morgue municipale de Brazzaville, l'artiste a eu droit à un hommage de ses collègues d'Extra Musica, à travers l'oraison funèbre lue par Raymond Nti, administrateur, secrétaire général du groupe dont voici un large extrait: *«Waney Pécho est né le 5 avril 1975, à Kinshasa. Fils de Waney André et de Nguelengué Marie, il a su, en près de 30 ans de carrière musicale et 14 mois au sein du groupe Extra Musica, témoigner de la fidélité, du respect, de l'engagement et de la sincérité.*

Il était devenu, à travers son parcours, son expérience, ses propositions et innovations, un lieutenant convaincu des Zangul.

Chanteur émérite, avec une voix sensationnelle et mélancolique, une maîtrise exceptionnelle de la voix et du répertoire.

Nouveau venu chez les Zangul, il était à l'écoute, ne se précipitait en rien, s'engageait avec assurance pour une prestation.

Rappelé à dieu le dimanche 17 août 2020, au CHU de Brazzaville, il nous a laissé dans une profonde émotion.

Le ressenti de la douleur est encore vif.

Waney Pécho

Les collègues du chanteur disparu, à la morgue

Chacun se souvient de sa voix, des titres de ses chansons, de son humilité.

En peu de temps, il a su imprimer le rythme, l'ambiance et le style avec ses interventions artistiques, notamment dans le dernier maxi-single ''Patati Patata", à travers les titres ''Ninelle de Golden" ou "Le cœur de mwené", son passage dans le clip du titre éponyme de l'opus sur un break qui en dit long: «Moto na moto a bina na ndengue na yé.»

Roga Roga, inconsolable

Oui, Zizou, tu as assuré ton séjour chez les Zangul avec les prestations aux différents concerts de 2020: le 1er janvier, à la Corniche de Brazzaville, le 3 mars à la Côte sauvage à Pointe-Noire, le 8 mars à l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya à Brazzaville et lors de l'enregistrement vidéo du tant attendu live de présentation des musiciens du groupe Extra Musica Zangul, en mai dernier, Zidane a su donner l'éclat dans son milieu avec son sourire et l'amour du travail (…)

La mort vient d'arracher à notre affection ce vaillant chanteur, l'un des piliers de la vision et de la programmation d'un futur proche d'Extra Musica(…)Zizou original, tu as été de lignée d'une renaissance musicale avec Patrouille des Stars impulsé par ton tuteur, Etoula Tivo Purhuence, à la fin des affres des événements de 1997, avec un détonateur dans ta voix lançant: "Obus kanga bisaka".

Tu avais le chant, l'art, le talent et l'ambition t'a poussé à avoir un parcours spécial: Patrouille des stars authentiques, avec tes coéquipiers Kevin Mbouandémbenga, Dédé Diasco, Delco Boukary, Julien Antonio, Saoudien, la liste n'est pas exhaustive.

Secoué par le virus de la division, tu as choisi de défendre les démunis des bidonvilles avec Favelas Stars et puis, le cœur serré, tu as tenté une carrière solo, avant de te retrouver dans les bras de Roga Roga, avec un clin d'œil en 1995 et une déclaration de ton amour pour lui et son groupe en juin 2019.

Oh, Zizou, quelle voix, quel talent !

Nous sollicitions la miséricorde de l'Eternel pour qu'il soit récompensé amplement pour le grand service rendu à la musique congolaise en général et à Roga Roga en particulier.

Force et courage à ta famille, à ta tendre épouse, tes enfants chéris, tes amis.

Force et courage à Extra Musica pour la suite du combat musical.

Que Dieu emplisse ton repos de sérénité.»

Véran Carrhol YANGA

PRESENTATION-DEDICACE DE LIVRE

Sous-titré *«Homélies et discours de Monseigneur Louis Portella Mbuyu, évêque du diocèse de Kinkala (2002-2020)»*, l'ouvrage *''Le cri d'un pasteur"* de l'écrivain-journaliste Aubin Banzouzi, publié aux éditions LMI, fera l'objet d'une présentation et dédicace le vendredi 4 septembre 2020, à 14 h30, dans la salle Mgr Ernest Kombo du Centre d'études et de recherches du Congo (CERC), au siège de La Semaine Africaine, en face du CHU de Brazzaville.

Pain de Vie
crèche chrétienne
multi-accueil

RENTREE 2020-2021

Un accueil spécialement conçu pour les enfants de 3 mois à 6 ans.
La Crèche chrétienne Pain de vie, c'est un environnement agréable, des valeurs chrétiennes et une équipe de professionnels au service de vos enfants.

Contacts: 06 579 29 00/05 605 23 09
Lieu: Ex-Camp Air Afrique, centre-ville.

Brazzaville, le 02 Septembre 2020

INSERTION LEGALE
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le 18 Septembre à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16460, cadastré section G, Bloc/, parcelle C3-69-OCH, superficie 361,81m², quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo Brazzaville, appartenant à Monsieur NIANGUI MANKELE Eugène ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:

La propriété dont s'agit est clôturée par un mur maçonné, elle s'ouvre sur la rue par un portail à deux battants; l'un des battants comporte un portillon; la clôture peinte en jaune est surmontée par des fils de fer barbelés, à l'intérieur de la concession, s'élève un grand bâtiment plein pied; la toiture faite de deux versants est recouverte de tôles bac alu, l'un des volume dudit bâtiment est R+1,le garage donne directement sur ce volume, La porte principale de la villa s'ouvre sur la véranda de la façade principale, les ouvertures (portes et fenêtres) sont en bois vitrifiées protégées par des grilles métalliques; le pavement du sol est fait de faïence le revêtement des murs est fait en partie de faïence et en partie de peinture jaune ocre; la circulation dans la propriété est faite de pavés;

IMMEUBLE SAISI PAR:

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07- B- 459,poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, né le13 Février 1973de nationalité Marocaine, marié, père de famille, domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312; Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P: 14227 Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18;

AU PREJUDICE DE:

Monsieur NIANGUI MANKELE Eugene Bienvenu, de nationalité congolaise, père de famille, dentiste, domicilié C 3-69 OCH quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo, Brazzaville;

EN EXECUTION DE:

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «convention de prêt assortie d'un cautionnement hypothécaire» conclu à Brazzaville le 14 mai 2012 ;
2. Le protocole d'accord valent avenant à la convention de prêt hypothécaire du 14 mai 2012 entre la banque Crédit du Congo SA et le Cabinet AMI représenté par monsieur NIANGUI MANKELE Eugène;
3. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 30 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP: 14642 lequel commandement a été enregistré et publié le 23 Novembre 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro 151, extrait n°3645.

MISE A PRIX:

Cinquante et Un Millions Neuf Cent Vingt Six Huit Cent Onze Mille(51.926.811) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION: Etude de Maître Bedel KAMBA, notaire en la résidence de Brazzaville, sise Allée des Accasias, à côté du marché Plateau, Centre -ville, Brazzaville; B.P.: 13456 téléphone: 06.973.69.74, 05.544.63.38.

ENCHERE:

Pour toute information, contacter et s'adresser à: Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P : 14227 Tél. : 22 281-11/ 05.556.02.18

Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642

Par Maître Françoise MBONGO
Avocat pousuivant soussigné pour extrait

Brazzaville, le 02 Septembre 2020

INSERTION LEGALE
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le 18 Septembre 2020à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°23.132, cadastré section P9, Bloc 97/, superficie 230,55 m², entre l'avenue de Tsiémé et l'avenue des chars, 102 rue Bordeaux, Ouenz, Brazzaville ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:

La propriété dont s'agit est sise entre l'avenue de la Tsiémé et l'avenue des chars à Ouenzé, c'est quatrième parcelle à droite en quittant l'avenue de la Tsiémé; clôturée, le mur de clôture est revêtu d'une couche de carreaux, l'accès à la propriété est assuré par un portail métallique à deux battants ; à l'intérieur de la propriété est érigé à gauche du portail un grand bâtiment moderne; la cour de pavée de dallettes ; les ouvertures du bâtiment sont protégées par des grilles faites de tubes carrées; les fenêtres sont vitrifiées avec auvent chacune; les portes sont en bois massif doublées de grilles de tubes carrés, la véranda est protégée par une ceinture d'arcades; le pavement de la véranda est fait de faïences.

IMMEUBLE SAISI PAR:

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07- B-459,poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, né le13 Février 1973de nationalité Marocaine, marié, père de famille domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312; Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P: 14227 Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18;

AU PREJUDICE DE:

Monsieur Benito Dieudonné AMOUZOUD, de nationalité congolaise, Célibataire, Responsable Financier, domicilié au n°07, rue Epoungou, Nkombo, Djiri Brazzaville ;

En exécution de:

La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «convention de prêt hypothécaire» passé à Brazzaville le 18 juin 2013 (répertoire n°176/2013) entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOUD d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre –ville Brazzaville BP: 2927, République du Congo.

La copie en bonne et due forme exécution d'un acte notarié dénommé «Avenant à la convention de prêt hypothécaire» passée à Brazzaville le 07 Août 2013 entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOUD d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre –ville Brazzaville BP: 2927, République du Congo

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 13 décembre 2016 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP: 14642 enregistré et publié le 21 février 2017 à la conservation Foncière de Brazzaville.

Mise à prix:

SOIXANTE SIX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE(66.250.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION:

Par devant l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre –ville Brazzaville BP: 2927, République du Congo.

ENCHERE:

Faute par l'adjudicataire, soit de satisfaire en tout ou partie aux charges et conditions de l'adjudication, soit de s'acquitter des sommes dues dans les délais fixés à l'article 314 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution, le saisi, le créancier poursuivant, les créanciers inscrits et chirographaires pourront faire revendre l'immeuble adjugé par folle enchère et dans les formes prévues par la loi.

Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y en a un, lequel appartiendra au vendeur.

En aucun cas le fol enchérisseur ne pourra répéter soit du nouvel adjudicataire, soit du vendeur, les frais prévus à l'article 7 et 8 ci-dessus et qu'il aurait payés.

L'adjudicataire sur folle enchérisseur entrera en jouissance à partir du jour de l'adjudication par la prise de possession réelle.

Il devra les intérêts de son prix du jour où le fol enchérisseur sera tenu, sauf à poursuivre à ses risques et périls le recouvrement des fruits et revenus à compter de la même époque.

CE JOUR-LÀ DANS ''LA SEMAINE AFRICAINE''

Le 7 juin 1967: Voir le roi Pelé et mourir!

Ce vendredi 4 septembre, La Semaine Africaine fête ses 68 ans. Pour marquer ce chiffre symbolique, votre journal, qui a couvert presque tous les grands événements sportifs d'importance majeure organisés dans la capitale, en a sélectionné un parmi les plus mémorables: le premier passage à Brazzaville du roi Pelé et son équipe, le FC Santos, lors d'une tournée en Afrique. Découvrez les articles parus dans les numéros 771 du 11 juin, 772 du 16 juin et 773 du 23 juin 1967, traitant de cette tournée historique. Trois numéros pour un roi, fut-il seulement du ballon rond, cela valut la peine.

Le roi Pelé dans les vestiaires du Stade de la Révolution

Dans le premier numéro, le chroniqueur de l'époque, Fulbert Kimina-Makumbu, de vénérable mémoire, annonce à grands renforts de manchettes, l'arrivée des Brésiliens.

Le Comité des "24" s'est réuni à Kinshasa

Des milliers d'admirateurs ont accueil « Roi Pelé » à Maya-Maya

L'accueil exceptionnel du roi Pelé

''Des milliers d'admirateurs ont accueilli le roi Pelé à Maya-Maya'', titre-t-il joliment. En illustration: Pelé au milieu d'une cohue à l'aéroport international Maya-Maya. Et le commentaire ci-après: *«Pelée...! Onomatopée mythologique (...) Elle a brusquement cessé d'être simple indicatif de magazine des sports. Des milliers de poitrines l'ont reprise et l'ont scandée. Pelé, c'est la réalité... Après le Sénégal et le Gabon, l'aéroport Maya-Maya, à Brazzaville, prenait le relai, vendredi 2 juin. Une foule trépidante, brisant le cordon de policiers et de gendarmes s'est engagé sur l'aire d'atterrissage où venait de se poser le DC8 ''Abidjan'' d'Air Afrique. Le roi Pelé en est descendu. Ce jeune de 26 ans pour lequel on ne tarit guère d'éloges et d'épithètes, celui autour de qui sont bâties des légendes, Pelé, foulait ce sol lointain pour apporter le message de la fraternité aux peuples d'Afrique. On l'a acclamé spontanément. On l'acclamera encore, mais cette fois sur la pelouse du Stade de la Révolution, ce mercredi 7 juin.»*

''Connais-tu Pelé?''

Dans les colonnes de ce même numéro, notre chroniqueur décrit dans un encadré le personnage roi Pelé, illustré par sa photo en survêtement de la Seleccao (l'équipe nationale du Brésil): *«Ce dieu de l'Olympe est un Noir de vingt-six ans, agréable de visage et doux de manière. Il mesure 1,75m et pèse 75kg. Il faut être un prestidigitateur, dit un témoin, pour faire avec ses mains ce qu'il fait avec ses pieds. Filant le long du terrain, caressant la balle d'un pied, puis de l'autre, il abandonne soudain le petit trot pour un irrésistible pas de charge, se fraye un chemin en feintant au travers des joueurs adverses comme s'ils étaient rivés au sol. Et tout à coup, toc! le ballon jaillit du pied de Pelé comme l'obus du canon et s'enfonce très exactement dans le petit trou que la défense a laissé momentanément sans protection. (...) C'est du délire. Il attire des foules de 200.000 pêrsonnes à Rio de Janeiro, de 130.000 à Madrid (...).»*

Un stade noir de monde malgré la pluie

Le Président Massamba-Débat avait accordé un après-midi aux fonctionnaires pour leur permettre de se rendre le 7 juin au Stade de la Révolution archicomble. Le coup d'envoi fut donné avec un léger retard à cause de l'énorme affluence et de l'orage qui s'était abattu sur la ville.

Le lendemain, la foule qui a rempli le stade ne résiste pas à la tentation de défier La Semaine Africaine: que va écrire son reporter? Les lecteurs se jettent sur le journal qu'ils dévorent comme des petits pains. La galerie se régale d'un titre percutant: ''60.000 spectateurs imperturbables ont attendu et découvert sous une pluie battante, Pelé, le roi noir du football''.

La plume de Fulbert Kimina-Makumbu relate d'abord le contexte: *«Ils étaient soixante mille, mercredi 7 juin dernier, depuis midi, venus de tous les quartiers de la capitale, de Pointe-Noire, de Dolisie et de centres environnants. Ils étaient de tous les âges, ces spectateurs, qui s'entassaient sur les gradins comme des vampires. Jamais Stade de la Révolution n'avait reçu autant de monde: un monde bigarré, patient et discipliné. Mais un quart d'heure avant, on assistait à un spectacle désagréable. Rassurez-vous. On ne se disputait pas. Un grand vent, suivi d'un orage, effraya les enfants en quête d'abri inexistant. Dans les tribunes, le public, imperturbable, n'avait pas bougé d'un pouce. Il acceptait la rançon de sa curiosité, trempé tel un pêcheur sur le Stanley-Pool. Car une semaine durant, les meilleurs conteurs de Radio-Trottoir avaient fait des auditeurs par milliers. Aussi chacun préfèra-t-il s'en rendre compte par lui-même».*

La suite, en page 7 où il décrit les péripéties du match que le FC Santos a remporté sur le score de 3-2, après deux égalités (1-1: Mbono ''Sorcier'' ayant ouvert le score à la 7e minute, suivi de l'égalisation de Pelé à la 17e minute; puis 2-2: Pelé encore buteur à la 29e minute, et Bikouri, à la ...). Pelé a été l'auteur des trois buts de son équipe.

A la même page, on retrouve deux témoignages et une analyse du match. Le premier est titré ''J'ai vu Pelé moi aussi!''. *«Mercredi 7 juin, je me suis grillé sous un soleil exceptionnel et me suis ensuite mouillé avant de voir Pelé, sur le tapis du beau stade de la Révolution scandaleusement comble ce jour-là (...). Les Brazzavillois ont eu le privilège de contempler le joueur le plus séduisant et le plus complet du monde, et qui nous a appris pendant 90 minutes que le football était un art (...). Qui reduserait de reconnaître la classe exceptionnelle de Pelé?»*, écrit l'auteur.

60.000 spectateurs imperturbables ont attendu et découvert, sous une pluie battante, Pelé, le Roi Noir du Foot-Ball

Voir Pelé et mourir !

Ils étaient soixante mille, mercredi 7 juin dernier, depuis midi, venus de tous les quartiers de la capitale, de Pointe-Noire, de Dolisie et de centres environnants. Ils étaient de tous les âges, ces spectateurs, qui s'entassaient sur les gradins comme des vampires. Jamais « Stade de la Révolution » n'avait reçu autant de monde ; un monde bigarré, patient et discipliné. Mais un quart d'heure avant, on assistait à un spectacle assez désagréable. Rassurez-vous. On ne se disputait pas. Un grand vent, suivi d'un orage, effraya les enfants en quête d'abri inexistant. Dans les tribunes, le public, imperturbable, n'avait pas bougé d'un pouce. Il acceptait la rançon de sa curiosité, trempé tel un pêcheur sur le Stanley-Pool. Car, une semaine durant, les meilleurs conteurs de « Radio-Trottoir » avaient fait des auditeurs par milliers. Aussi chacun préférera-t-il s'en rendre compte par lui-même.

L'entrée du Chef de l'Etat au stade fut suivie de l'exécution des hymnes nationaux brésilien et congolais.

(Suite en page 7)

Dans le second, *''J'étais au stade, mercredi 7 juin''*, le reporter restitue une image lyrique. *''Le football a été élévé au niveau de l'art, goûté même des profanes, ceux-là qui n'avaient jamais mis pied dans un stade. On l'a constaté mercredi 7 juin. Mercredi donc, on a rompu avec une vieille tradition qui veut que le football soit pour les enfants. Cette mère, ce père, n'en croit plus ses yeux. Il a compris la force du plus populaire des sports.*

Voir Pelé et mourir! Je l'ai vu et touché. Il ressemble à toi, à moi, bien qu'il soit d'un autre continent. Il a prouvé qu'il est toujours qu'on applaudit en Suède, il y a neuf ans. J'ai apprécié ses démarrages inattendus, ses feintes-éclair, sa course effreinée, ses violents tirs et précis (...) Il est difficile de le suivre et pourtant, 90 minutes durant je n'ai fait que cela (...). Pelé, c'est un dieu (...)''.

Et pour conclure...

Santos FC et Pelé avaient été offerts en spectacle pas uniquement aux Congolais, mais aussi aux Sénégalais à Dakar, aux Gabonais à Libreville et aux Congolais de RDC à Kinshasa. La conclusion de cette tournée, on la lit dans La Semaine Africaine du 23 juin, dans l'article *'' La tournée victorieuse de Pelé en Afrique''*. Fulbert Kimina Makumbu l'a titrée ainsi: *'' A Brazzaville, nous avons vu un Pelé footballeur, tel que nous nous l'imaginions (...). Il contribue à la victoire de son équipe par son coup d'oeil, sa nette distribution de la balle et sa farouche volonté de toujours mieux faire pour la beauté de ce noble sport qu'est le football.*

Nous avons également vu Pelé hors des stades. C'est un gentil garçon. Il a trouvé que les Noirs d'Afrique jouent peut-être moins brutalement que certains Blancs qu'il a connus. Cela prouve qu'il n'est pas entièrement déçu de son séjour dans les cinq capitale au sud du Sahara.''

Rappelons les propos de Pelé lui-même à la fin de sa tournée: *«Il y a partout de bonnes équipes,mais elles manquent de préparation technique. Pour juger réellement de la valeur du football africain, il faut que ses représentants aillent jouer à l'extérieur».* C'est désormais chose faite!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION
''AFRICA WORLD''
S.A.R.L.U.
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1. 000. 000 FRANCS CFA
Siège Social: 832, rue Bangou, Plateau des 15 ans, Moungali, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00185
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 19 août 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 20 août 2020, sous Folio 151/11, numéro 1051, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Dénomination: «AFRICA WORLD»;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:
*La construction des bâtiments;
*Les travaux publics ;
*Les prestations de services (fournitures de bureaux, Kits scolaires, service de ménage, gardiennage, etc.)

Siège social: 832, rue Bangou, Plateau des 15 ans, Moungali, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 août 2020 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 20 août 2020, sous folio 151/9, numéro 1049, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 18 août 2020, Mademoiselle FYLLA SAINT-EUDES Saminou Liz Nickya, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désignée comme première gérante ;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 25 août 2020, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00185.

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2020
Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Mokoko, Lissouba, rentrée scolaire: les points de l'actualité

Le retour du général Jean-Marie Michel Mokoko à Brazzaville, après des soins médicaux en Turquie, les obsèques provisoires à Perpignan (France) de l'ancien Président Pascal Lissouba, la rentrée scolaire 2020-2021 en ce temps de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19: les sujets qui alimentent l'actualité au Congo-Brazzaville ne manquent pas.

Ghys Fortuné Dombé Bemba

Le come-back de Mokoko

Evacué en Turquie le 30 juillet dernier suite à une crise de paludisme aiguë aggravée par de l'hypertension, le général Jean-Marie Michel Mokoko, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, condamné en mai 2018 à 20 ans de prison pour «atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat», a regagné la capitale congolaise, en toute discrétion, le 30 août dernier.

Aussitôt après l'atterrissage de l'avion qui le transportait à l'aéroport international Maya-Maya, l'ex-chef d'Etat-major des Forces armées congolaises (FAC) a été conduit à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo. Où il continue de suivre les soins.

Sur les réseaux sociaux circule une photo du général congolais, assis sur une chaise, dans une chambre de l'hôpital militaire, à côté de Maître Eric Yvon Ibouanga, l'un de ses avocats. Ce qui laisse croire que le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016 se porte mieux, mais suscite de nombreuses interrogations.

Selon plusieurs sources, après avoir fini son traitement, celui que l'on surnomme ''J3M'' aura deux options: retourner dans sa cellule à la Maison d'arrêt de Brazzaville, ou être soumis à une résidence surveillée. Dans ce dernier cas, il faudrait que les médecins traitants du général Mokoko arrivent à prouver que son retour en geôle risque de lui être fatal.

Vu l'état de santé du général Mokoko, nombreux se posent la question de savoir pourquoi le Président Denis Sassou-Nguesso ne lui ferait-il pas bénéficier d'une amnistie, ainsi qu'à Okombi Salissa, un autre candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, lui aussi condamné par la justice congolaise et détenu à la Maison d'arrêt de Brazzaville ?

A titre de rappel, le Groupe de travail des Nations unies avait exigé des autorités congolaises la libération immédiate et sans condition de l'ancien chef d'Etat-major des FAC, ainsi que son indemnisation, comme l'a rappelé, dernièrement, Me Eric Yvon Ibouanga.

Les obsèques houleuses de Pascal Lissouba

Décédé en exil le 24 août dernier, des suites de la maladie d'Alzheimer à l'âge de 88 ans, l'ancien chef d'Etat congolais Pascal Lissouba a été inhumé provisoirement lundi 31 août à Perpignan, en France où il vivait en exil depuis 23 ans. Dans la stricte intimité familiale. Après une cérémonie religieuse qui s'est déroulée à la Cathédrale Saint Jean-Baptiste.

Membres de la famille, militants et cadres de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) - le parti créé par Pascal Lissouba qui l'a porté au pouvoir en 1992 - venus du Congo et de la diaspora, ont participé à l'office religieux. L'Etat congolais était représenté par son ambassadeur en France, Rodolphe Adada. Lequel a présenté les condoléances du Président Denis Sassou-Nguesso à la famille du disparu, lors de la cérémonie de recueillement à sa résidence.

Parmi les autres personnalités figuraient Pascal Tsaty-Mabiala, député, premier secrétaire de l'UPADS, le parti fondé par Pascal Lissouba, et chef de file de l'opposition congolaise; Joseph Ouabari Mariotti, ancien ministre de la Justice de Pascal Lissouba; l'ancien ministre Nimi Madingou; Marcel Makomé; le représentant du parti UDH-Yuki, Tadet Mayinga.

Les obsèques de Pascal Lissouba ont démontré comment les politiciens, pour leurs intérêts, continuent à instrumentaliser les peuples, comme il en fut pour les divers conflits armés connus ces trois dernières décennies par le Congo. Un pays qui, pour sa reconstruction et son développement, n'a plus besoin de toutes sortes de violences, surtout verbales et tribales.

A la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, des Congolais de la diaspora, communément appelés ''combattants'', ont lancé des piques notamment à Pascal Tsaty Mabiala, le premier secrétaire actuel de l'UPADS, et de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada.

Joseph Ouabari Mariotti a dressé un véritable réquisitoire du pouvoir en place au Congo.

Tout ceci a porté un sérieux coup à la tradition bantou qui veut que le deuil soit un lieu de recueillement et d'unité.

Pourtant, au cours de leurs homélie et oraison funèbre, le prêtre et la fille aînée du défunt sont revenus sur la nécessité de la paix, de l'unité, du travail bien fait, du patriotisme et de la conscience, à l'image de Nkrumah, Lumumba, Matsoua. Des valeurs sûres du développement qu'incarnait le Président Pascal Lissouba doivent être le credo des Congolais, ont renchéri les deux orateurs.

La fille du Président Lissouba a été beaucoup ovationnée, notamment quand elle a évoqué la réinhumation de son père dans son village natal, Tsinguidi, et s'est défendue que les violences de 1997, qui ont fait des milliers de victimes, soient attribuées à son père.

Joseph Ouabari Mariotti, de son côté, est revenu sur le côté humaniste, le souci du travail bien fait et le développement du Congo qui a été estompé brutalement par les ''putschistes'', avec la complicité des sociétés pétrolières.

«Avant de nous condamner, il faut voir la misère dans laquelle le pays a été plongé par des irresponsables politiques qui détournent les deniers publics et qui foulent aux pieds les règles élémentaires de la démocratie», a lancé un ''combattant''.

L'ambassadeur Rodolphe Adada, qui a quitté le premier la cathédrale à la tête d'une forte délégation, a joué un rôle de diplomate, et de chef de famille.

Selon plusieurs sources, il a été l'unique autorité politique et administrative à se rendre plus d'une fois à la résidence privée du professeur Pascal Lissouba, jusque dans sa chambre, pendant que les soi-disant camarades de Lissouba se préoccupaient d'autre chose.

S'il est vrai que Rodolphe Adada a tenté de rattraper les choses, notamment en ouvrant les portes de l'ambassade pour le livre des condoléances et d'autres actions en direction de la famille, beaucoup de gens se posent encore la question de savoir pourquoi un deuil national, ne fût-ce que d'un jour, n'a pas été observé au Congo.

A signaler qu'Emmanuel Macron avait envoyé son directeur de protocole signer le livre de condoléances à l'ambassade du Congo.

Une rentrée scolaire impactée par le coronavirus

Au cours d'une conférence-débat le 4 août dernier à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, avait annoncé que la rentrée scolaire 2020-2021 aura lieu en octobre prochain. Mais beaucoup de gens se demandent si le rendez-vous sera tenu. A cause notamment de la pandémie de coronavirus dont le nombre de personnes contaminées et décédées va crescendo. En dépit des mesures prises par le Gouvernement congolais: état d'urgence sanitaire, couvre-feu, port obligatoire du masque, distanciation physique, limitation des regroupement de personnes, etc.

En tout cas, vu les couacs observés dans la gestion de cette pandémie, la pléthore des élèves et l'insuffisance des des tables-bancs, il ne serait pas étonnant que la rentrée scolaire soit reportée sine die.

Ghys Fortuné DOMBÉ BEMBA

SAGEMCOM CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: 12-14, Avenue Fayette TCHITEMBO, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: N° CG/PNR/16 B 1168

Suivant procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 118112 N° 5188, l'associé unique de la société SAGEMCOM CONGO SARLU a décidé de transférer le siège social:

Ancienne adresse: «12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, centre-ville, Pointe-Noire»

Nouvelle adresse: «117, avenue Théophile MBEMBA, (derrière l'école primaire Charlemagne), centre-ville, Pointe-Noire»

Pat conséquent, il en résulte une modification corrélative de l'article 5 des statuts qui sera rédigé ainsi qu'il suit:

«Le siège social est fixé à Pointe-Noire, République du Congo, au 117, avenue Théophile MBEMBA, centre-ville».

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/16 B 1168.

Fait à Pointe-Noire, le 02 septembre 2020.

Pour avis,
Maître Fernand CARLE.

MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDE-CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée capital social: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: 02, Avenue Oyeza, Djiri Manianga, Brazzaville
RCCM CG BZV 15 B 5945

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDECONSTRUCTION reçu en date du 14 Août 2020, à Brazzaville, par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 18 Août 2020, sous folio 149 numéro 2589 à la recette ETD PLAINE, Brazzaville (République du Congo) ; l'Assemblée Générale a décidé de la cessation d'activités ayant entraîné la dissolution anticipée de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPIIIE-ETUDE-CONSTRUCTION.

En conséquence de ladite résolution, la société a été mise en liquidation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a désigné Monsieur MOUATAD EL Mehdi, en qualité de liquidateur de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDE-CONSTRUCTION (Société en liquidation).

Deux exemplaires du Procès-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 Août 2020, sous le numéro 20 DA 207 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 20-326, le même jour.

Pour avis,
Me Auberge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE.

NOUVEAU PRIX
4 500 F CFA* /MOIS
Au lieu de
5 500 F CFA
PLUS DE 30 CHAÎNES EASYTV
A PRIX CASSE
EASY TV
by CANAL+
06 877 92 92**
*Tarif en vigueur valable à Pointe-Noire et Brazzaville, à partir du 01/09/2020 pour tout réabonnement à la formule EASYTV.
Hors décodeur numérique EASYTV. Hors coûts liés à l'antenne et à la taxe « Timbre Electronique Fiscal ». Voir Tarifs et conditions chez votre Distributeur Agréé ou sur www.easy.tv.
**Le prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.